



WantZOOM

Bulletin mensuel de la Commune de La Wantzenau

L'AIL DES OURS

ZFE

QUALITÉ DE L'AIR
Zones à Faibles Émissions

p. 4

VACCINATION

UN CENTRE
À La Wantzenau

p. 8

TRAVAUX

PARKING
ET VOIRIES

p. 12

Agenda

MAI

Célébration du 8 mai
Samedi 8 mai à 11h
Monument aux Morts

Collecte des déchets ménagers
Vendredi 14 mai
La Wantzenau

Ateliers Philo Junior
Vendredis 14, 21 et 28 mai
de 16h30 à 18h
Bibliothèque

Don du Sang
Mardi 18 mai de 17h à 20h
Espace Jean-Claude KLEIN

Jardeen' team
Mercredi 19 mai de 10h30 à 12h
pour les 6/8 ans
Mercredi 26 mai de 14h à 15h30
pour les 9/14 ans
Serres de la commune

Collecte des déchets ménagers
Vendredi 28 mai
La Wantzenau



RESTEZ CONNECTÉS

Retrouvez toutes les informations et manifestations de votre commune en ligne sur : www.la-wantzenau.fr

la page Facebook de la commune : facebook.com/wantzenau

la page Facebook de la Bibliothèque : facebook.com/bibliotheque.delawantzenau/

la page Facebook de l'école de Musique : facebook.com/Ecole-de-musique-de-La-Wantzenau

WantZOOM

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION :

Michèle Kannengieser, Maire

COMITÉ DE RÉDACTION :

Marianne Boudaud

RÉDACTRICE EN CHEF : Célia Philibert Dit Jaime

COORDINATION DES TEXTES, MAQUETTE, MISE EN

PAGE : Célia Philibert Dit Jaime

CRÉDITS PHOTOS : Services de la Mairie,

Aurélien Ebel, Josy Ebel, Cécile Vix, Célia

Philibert Dit Jaime et associations

IMPRESSION : Parmentier Imprimeurs

LA WANTZENAU

DÉPÔT LÉGAL : avril 2021

MAIRIE : 11, rue des Héros - 67610 LA WANTZENAU

TÉL. 03.88.59.22.59 • FAX. 03.88.59.22.50

COURRIEL : info@la-wantzenau.fr

SITE INTERNET : www.la-wantzenau.fr

SITE INTERNET DU CANAL LOCAL : www.wantztv.fr

Édito du Maire



Avoir le choix d'être libre !

Chères Wantzenauviennes, chers Wantzenauviens,

Des mois se sont écoulés durant lesquels nous avons contraint le mot « liberté » dans une spatialité de quelques kilomètres autour de nous, pendant lesquels nous avons dû faire nôtre, la distance symbolique qui devait nous protéger de « l'agression » de nos proches qui allaient simplement se précipiter pour nous saluer ou nous embrasser.

La liberté de se mouvoir, de se rencontrer, de faire des choix, de vivre un quotidien ponctué de rendez-vous, d'événements festifs, s'éloignait à mesure que les annonces tonitruantes de la sortie de crise se succédaient comme un sempiternel refrain, renvoyant ainsi au rang de chimères, le possible retour de la vie d'avant.

Si les circonstances appellent toujours à la prudence, il est une liberté que nous avons retrouvée : celle de faire un choix, celui-là même qui nous fera emprunter le chemin d'un quotidien redevenu normal qui sonne soudain comme un appel à la raison. Ce choix est celui du vaccin. Maintes fois d'ailleurs, il nous a été présenté, puis subitement retiré, au motif de tensions de livraison ou de sombres histoires qui alimenteront les romans dans quelques temps.

Oui, notre patience est épuisée et elle fait place à l'impatience en faveur de la protection par la vaccination.

Oui, nous voulions agir et maintenant, nous pouvons agir. Rappelons-nous cette phrase de VOLTAIRE : « Je vous ai dit que la liberté de l'homme consiste dans son pouvoir d'agir, non pas dans le pouvoir chimérique de vouloir vouloir ».

Alors très vite d'aucuns seraient tentés de dire, « On ne fait pas ce que l'on veut », pour faire écho à Jean-Paul SARTRE « La liberté, ce n'est pas de pouvoir ce que l'on veut, mais de vouloir ce que l'on peut ».

Pour une première magistrate d'une commune, la protection des habitants est l'engagement majeur. Dès lors que le pouvoir d'agir pour vaincre le virus dans notre village se présente, le vouloir devient un devoir. Des mois de tractations pour un centre de vaccination proche de vous, traduisent cette contribution salutaire à la liberté bientôt retrouvée.

À ces premiers weekends de vaccination déjà bien fréquentés, nous en ferons succéder d'autres, car nous devons nous mobiliser pour que la liberté soit accessible à tous et militons pour faire tomber cette barrière privant encore les moins de cinquante-cinq ans.

L'actualité m'invite hélas à conclure sur la liberté civile, celle qui ordonne, légifère, pour créer les conditions de la paix. Là aussi, il faudra se mobiliser pour que l'islamisme radical qui frappe encore et encore, soit combattu.

Nos pensées accompagnent la famille de Madame Stéphanie MONFERMÉ, une policière tuée à Rambouillet, dans l'exercice de ses fonctions.

Prenez bien soin de vous !

Votre dévouée
Michèle KANNENGIESER
Maire





Conseil eurométropolitain du 24 mars 2021

Adoption du Budget Primitif 2021 - EMS

| | |
|---|---------------|
| Dépenses de fonctionnement | 716 400 000 € |
| Dépenses d'investissement | 418 700 000 € |
| Encours de la dette au 1 ^{er} janvier 2021 | 579 253 913 € |

Création de l'agence du climat

Créé sous forme associative, cet organisme d'animation territoriale a pour objet de promouvoir :

- la réduction des émissions de gaz à effet de serre,
- l'adaptation au changement climatique,
- la transition écologique et énergétique,
- la protection de la nature et de l'environnement et la préservation des ressources naturelles,
- les principes d'une existence soutenable conjuguant aspects environnementaux, sociaux et économiques,
- la sensibilisation par l'éducation des enjeux portés par l'association auprès des jeunes générations.

Ses champs d'intervention concernent la maîtrise de l'énergie, la rénovation énergétique du bâti, le développement des énergies renouvelables, la végétalisation-déminéralisation, la mobilité, la consommation responsable et le zéro déchet.

Le rôle de cette agence est de fédérer les acteurs et d'articuler les démarches. Elle pourra servir de guichet central où les particuliers, les entreprises et les acteurs locaux pourront recueillir une information exhaustive sur les dispositifs, programmes et pourront disposer d'un appui dans la réalisation de leurs projets.

L'activité de l'agence reposera essentiellement sur l'accompagnement de proximité : ingénierie technique, financière et administrative.



Cadre de la politique culturelle de l'EMS

À ce jour, en matière culturelle, l'Eurométropole peut intervenir dans les domaines suivants :

- l'infrastructure du réseau de médiathèque et animation du réseau Pass'relle qui rassemble 30 équipements de lecture publique, ainsi qu'un fond de concours aux médiathèques des communes (*hors Strasbourg*),
- le soutien aux équipements à rayonnement communautaire (*Zénith, Conservatoire, Orchestre Philharmonique de Strasbourg, Opéra du Rhin, Musées de la ville de Strasbourg*),
- le fonds de concours aux salles de spectacle du territoire,
- le fonds de concours aux écoles de musique de l'EMS,
- le fonds de concours à la production audiovisuelle et cinéma,
- l'accessibilité des jeunes à l'offre culturelle via la carte Atout Voir.

L'EMS souhaite construire sa politique culturelle avec pour objectif le renforcement du lien social.

La politique culturelle de l'EMS s'articulera autour de 4 axes stratégiques :

- **MUTUALISER** : faire émerger et soutenir un réseau d'acteurs culturels métropolitains
- **DIFFUSER** : encourager la circulation des œuvres et de tous les publics sur l'ensemble de l'Eurométropole
- **REVITALISER** : promouvoir la culture régionale
- **RAYONNER** : favoriser le rayonnement du territoire

Pour ce faire, l'EMS souhaite s'appuyer sur une démarche collective et concertée associant l'ensemble des acteurs (*maires, élus en charge de la culture, partenaires, agents des services culturels, artistes et professionnels de la culture*).

Il sera proposé d'élaborer un état des lieux de l'offre culturelle sur le territoire et de recenser les attentes des maires. Les habitants seront également partie prenante de la démarche.

Actuellement le budget de la politique culturelle s'élève à 7,6 millions d'euros (*hors masse salariale*) et dès 2021 de nouvelles actions seront financées : soutien aux manifestations, création d'un fonds pour le soutien à la conception/création en audiovisuel, opération « **cinéma de plein air** ».

Il sera également proposé de mettre en œuvre un portail web qui présente l'ensemble de l'offre des structures culturelles présentes sur le territoire de l'Eurométropole, et leur donnera ainsi une meilleure visibilité.

Michèle KANNENGIESER
Conseillère Eurométropolitaine

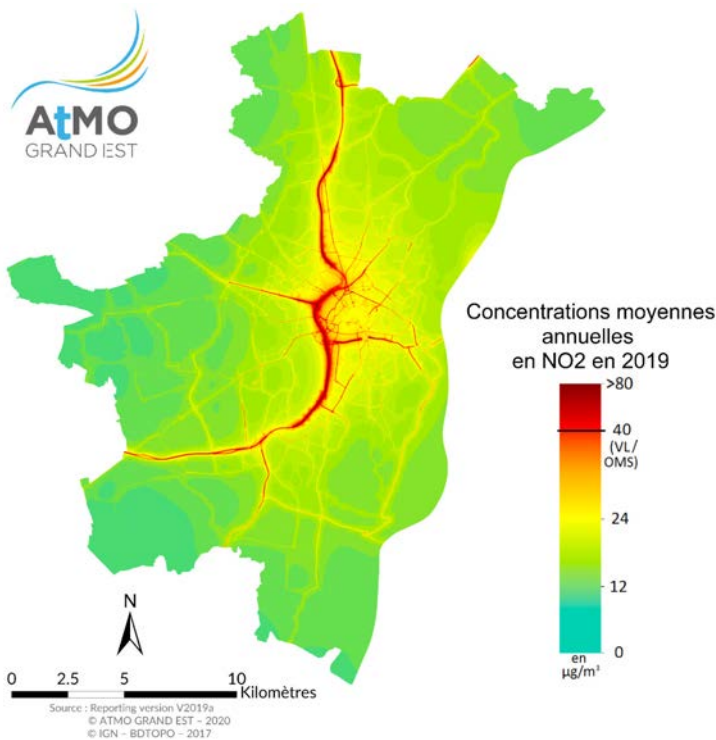


ZONE À FAIBLES ÉMISSIONS

Une obligation légale, mais un calendrier en discussion

Qu'est-ce qu'une Zone à Faibles Émissions ?

Une ZFE a pour objectif de protéger les populations, résidant dans les zones les plus denses et donc les plus polluées, des risques d'une mauvaise qualité de l'air sur leur santé. Le principe de la ZFE est de limiter la circulation des véhicules les plus polluants dans un périmètre défini. Pour circuler dans cette zone, une vignette Crit'Air doit être apposée obligatoirement sur le parebrise des véhicules.



Dans l'Eurométropole, la ZFE s'apprête à bouleverser toutes les habitudes de déplacement pour répondre à un enjeu de santé primordial pour diminuer la pollution atmosphérique et améliorer la santé de la population.



Crit'air 0
> 100 % électrique et hydrogène



Crit'air 1
> véhicules essence, gaz ou hybride rechargeables, depuis le 1^{er} janvier 2011



Crit'air 2
> véhicules essence, hybride m.e.c. entre 2006 et 2010.
> diesel depuis le 1^{er} janvier 2011



Crit'air 3
> véhicules essence, hybride, entre 1997 et 2005.
> diesel entre 2006 et 2010



Crit'air 4
> véhicules diesel, entre 2001 et 2005.



Crit'air 5
> véhicules diesel, entre 1997 et 2000

Comment obtenir son certificat Crit'Air ?

- Par internet : à l'adresse certificat-air.gouv.fr/fr/ demande
- Par courrier : Télécharger le formulaire "demande de certificat qualité de l'air pour les particuliers". Remplir le formulaire et joindre un règlement de 3,67€ par véhicule dans l'enveloppe (1 formulaire par véhicule). Envoyer le tout à : "Service de délivrance des certificats qualité de l'air - BP 50637 - 59506 Douai cedex"

Pour une flotte de véhicules d'entreprise :

- Se connecter sur la plateforme certificat-air.gouv.fr et suivre le mode d'emploi.

Pourquoi une ZFE dans l'Eurométropole ?

Une obligation légale

- loi du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités (*loi LOM*) dont les modalités ont été précisées par le décret du 17 septembre 2020 : obligation à compter de la fin 2020 d'instaurer une zone à faibles émissions mobilité (*ZFE-m*) dans les territoires concernés par le non-respect de manière régulière des normes de la qualité de l'air, dont l'Eurométropole de Strasbourg.
- arrêt de la Cour de Justice de l'Union Européenne (CJUE) du 24 octobre 2019 : condamnation de la France pour manquement aux obligations issues de la directive qualité de l'air de 2008 car elle a dépassé de manière systématique et persistante la valeur limite annuelle pour le dioxyde d'azote depuis le 1^{er} janvier 2010.
- décision du Conseil d'Etat du 10 juillet 2020 : après avoir constaté la carence de l'Etat à respecter le droit relatif à la prévention de la pollution de l'air, le Conseil d'Etat a enjoint l'Etat à agir dans un délai de six mois et prononcé une astreinte de 10 millions d'euros par semestre de retard.

Un enjeu environnemental

- pour améliorer la santé de la population
- pour diminuer l'usage des carburants carbonés
- pour diminuer la pollution provenant des transports et garantir le droit à la mobilité

En 2019, un engagement de l'Eurométropole et de la Ville de Strasbourg avec un calendrier différencié

- délibération de l'EMS du 27 septembre 2019 : déploiement d'une ZFE sur son périmètre, s'appliquant à tous les véhicules motorisés en plusieurs étapes successives à savoir :
 - interdiction des véhicules non classés au 1^{er} janvier 2021,
 - interdiction des véhicules Crit'Air 5 au 1^{er} janvier 2022,
 - une consultation citoyenne permettra de déterminer le calendrier de déploiement de l'interdiction des véhicules essence et diesel Crit'Air 4, Crit'Air 3, Crit'Air 2 dans la période comprise entre 2023 et 2030 au plus tard.



Nouveau calendrier d'application des interdictions

Les discussions sont en cours au sein de la métropole pour appliquer un calendrier commun.

En effet, un calendrier distinct rendait le territoire peu lisible selon que l'on habite dans la première ou la seconde couronne. Un calendrier commun est en cours de négociation au sein des communes membres de l'Eurométropole.

Quelles sont les aides ?

Outre les aides de l'Etat, la métropole annoncera des aides complémentaires aux habitants et aux entreprises. Il faudra être extrêmement exigeants pour ne pas pénaliser les foyers modestes.

Concertation citoyenne

- Mise en place d'un conseil en mobilité personnalisé et territorialisé par l'agence pour le climat.
- Organisation d'une concertation citoyenne du 10 mai à fin juin.
- Mise en place d'un site internet zfe.strasbourg.eu.
- Numéro vert dédié **0 800 100 267**

Dérogations

Des dérogations nationales et locales sont en cours d'élaboration.

Le samedi 22 mai 2021, de 8h à 12h, présence, sur le parvis de la Mairie, d'un camion « **City-Truck** », affrété par l'Eurométropole de Strasbourg et destiné à présenter et à préparer la conférence citoyenne « **Santé, climat : quelles mobilités pour améliorer la qualité de l'air sur notre territoire ?** ».



La qualité de l'air est un enjeu de santé publique

Pour toute information sur la zone à faibles émissions de l'Eurométropole (ZFE) :

un numéro vert +33 (0) 800 100 267

et le site zfe.strasbourg.eu

sont à votre disposition.

Les enjeux pour La Wantzenau

Pour La Wantzenau, la difficulté réside dans la continuité du territoire. En effet, notre village est un passage entre la métropole et les zones nord, nord-est.

Une réglementation différente entre ces territoires n'est pas sans engendrer des difficultés certaines. Traversée par plus de 15 000 véhicules, La Wantzenau devra trouver une solution en terme d'infrastructure et en terme de développement des mobilités.

De plus, La Wantzenau est coiffée d'une autoroute sur laquelle circulent des poids lourds qui ne sont pas assujettis aux dispositifs de la ZFE, et pourtant, nous devons exiger de nos habitants des efforts pour être exemplaires à l'horizon 2028 ou 2030.

La question du calendrier est cruciale car il faut laisser le temps à l'accompagnement au changement. L'impact économique pour les foyers qui vont devoir s'équiper de véhicules vertueux est considérable. Ces mesures ne doivent pas relever d'une écologie punitive.

Il en va de même pour nos entreprises, nos artisans pour qui le modèle économique devient complexe s'ils ne peuvent bénéficier de régime d'exception.

D'aucuns s'interrogent aussi sur l'opportunité de figer l'interdiction pour les Crit'Air 2.

Un débat qui sera peut-être tranché par la loi Climat.

L'État, la région, la métropole devront être au rendez-vous pour prendre en charge les coûts supportés par les ménages.

À chaque échelon, les pistes se précisent et nous attendons les propositions.

Le numéro vert, le site internet, l'agence du climat et enfin la concertation qui va s'engager sont autant de garanties pour un débat démocratique. S'il nous est demandé de nous acculturer au changement, la concertation en est le pendant.

Michèle KANNENGIESER,
Maire



MOBILITÉS

Lignes SNCF

Suite aux nombreux témoignages d'un panel d'usagers concernant le Plan de transport adapté Covid de la ligne Strasbourg-Lauterbourg, mis en place depuis novembre 2020 en raison du contexte sanitaire, il a été demandé à SNCF Voyageurs le rétablissement de cette même ligne pour le train n°830709 Lauterbourg 7h34 - Strasbourg 8h37, ce qui a également permis le rétablissement de la ligne du train n°830700 Strasbourg 6h23 - Lauterbourg 7h24.

Ces circulations sont à nouveau effectives depuis le 8 mars 2021 (sauf période exceptionnelle de confinement).

Le plan de transport adapté n'a pas vocation à se pérenniser et l'objectif de la SNCF est le rétablissement du plan de transport normal dès que le contexte sanitaire le permettra.



Les fiches horaires sont consultables sur le site de la SNCF : www.sncf.com

Transport à la demande Flex'hop

Flex'hop est le service innovant de transport en commun sur réservation. Il vient compléter l'offre de transport existante et permet d'améliorer et d'élargir les possibilités de déplacements pour tout un chacun(e), entre communes, vers les zones d'activités et industrielles et vers le coeur de l'agglomération. **Flex'hop offre une flexibilité et un gain de temps pour les déplacements !**

Vos trajets à la carte

Depuis des arrêts CTS de La Wantzenau, vous pouvez choisir de nombreuses destinations. Exemples :

- se rendre à Hoenheim gare pour prendre le tram,
- se rendre dans la zone commerciale de Vendenheim/Mundolsheim.

Bref, je peux tout faire avec Flex'hop !



Il fonctionne tous les jours, de 5h à minuit, avec une réservation **obligatoire** effectuée de 15 jours à 30 minutes avant le départ.

+ d'infos
ALLO CTS 03 88 77 70 70
www.cts-strasbourg.eu

Le service de transport à la demande pour les personnes à mobilité réduite

MobiStras est un **service public de transport collectif à la demande**, destiné à faciliter les déplacements **des personnes à mobilité ou autonomie réduites** sur les 33 communes de l'Eurométropole de Strasbourg.

Pour tout déplacement, MobiStras offre aux usagers une prestation **de trottoir à trottoir**, avec réservation préalable. Grâce à ses conducteurs spécialement formés et à ses véhicules adaptés, le service MobiStras améliore le quotidien des personnes qui ne peuvent pas emprunter le réseau urbain classique.

Pour accéder au service, les usagers doivent être reconnus au préalable par l'Eurométropole de Strasbourg ainsi que par le service Mobistras.

4. Le RESI examine votre dossier en commission d'accès,
5. L'Eurométropole de Strasbourg vous informe par courrier des résultats de la commission.

Le tarif en vigueur est celui d'un ticket unique CTS soit 1.70€.

Comment faire une réservation ?

- **Par internet**

7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 : resamobibus.transdev.fr/MOBISTRAS_XE/

Vous devez être préalablement inscrit au service pour pouvoir vous enregistrer à la réservation en ligne.

- **Par téléphone au 03 88 23 80 70**

La centrale d'appel fonctionne de 7h30 à 17h30, du lundi au vendredi et de 7h30 à 11h30, le samedi.

Pour être prise en compte, la réservation devra être effectuée la veille avant 17h30 !

Au-delà de ces plages horaires, la réservation est effectuée par un serveur vocal interactif. Toute réservation par serveur vocal interactif sera confirmée à l'usager.

Mobi.Stras



INTERDICTION
AUX VÉHICULES DE 7.5t
DANS LA WANTZENAU



Tous les jours des dizaines de poids lourds traversent notre village et ce, sans tenir compte de l'interdiction faite aux véhicules de plus de 7.5 tonnes.

Avec la collaboration de la Gendarmerie nationale, Madame le Maire a décidé d'intensifier le contrôle. Le constat est sans appel, la plupart des poids lourds interceptés est en infraction.

Avec l'aide des forces de l'ordre, la municipalité entend dissuader la traversée illégale de notre commune.



POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS,
TENONS COMPTE
LES UNS DES AUTRES !

Chemin au fil de l'eau

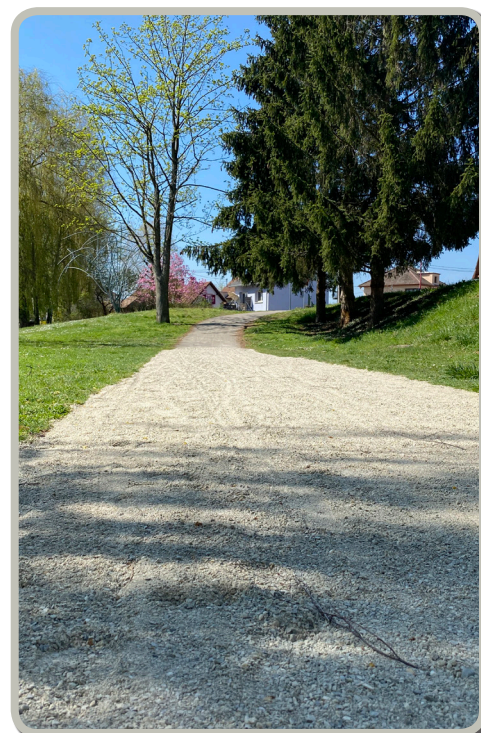
La circulation au bord de l'Ill devenait difficile au regard du rétrécissement du chemin.

La fréquentation abondante des espaces naturels, nous a incités à élargir le chemin pour permettre aux flux de mieux se croiser.

Camille MEYER
1^{er} Adjoint



Promenade
au bord
de l'Ill





Un centre de vaccination à La Wantzenau

Il faut à présent accélérer la sortie de crise. Depuis des mois, je milite pour que La Wantzenau dispose d'un centre de vaccination.

Attachée à ce que notre population puisse bénéficier, en mai, d'une possibilité de vaccination, j'ai lié un partenariat avec le centre de vaccination de Sainte-Barbe (*Groupe Hospitalier Saint-Vincent*).

Les inscriptions sont dès à présent ouvertes sur le site doctolib.fr.

L'accès à la vaccination pour tous reste mon credo.

Prendre soin de vous est ma préoccupation.



Michèle KANNENGIESER
Maire

Si vous rencontrez des difficultés pour votre inscription, la Mairie vous assistera. Appelez le **06 08 77 59 43**, du lundi au vendredi de 9h à 16h.



POUR QUI ?

Toute personne de plus de 55 ans (*vaccin AstraZeneca*)

COMMENT PRENDRE RENDEZ-VOUS ?

Sur le site doctolib.fr

OÙ ?

Au Foyer Culturel
4, rue du Patronage
67610 La Wantzenau

QUAND ?

Week-ends déjà programmés*

- samedi 1^{er} mai 9h00 à 13h00
- dimanche 2 mai 9h00 à 13h00
- samedi 8 mai 9h00 à 13h00
- dimanche 9 mai 9h00 à 13h00

1^{ère} ÉTAPE

*d'autres week-ends sont en cours d'étude



DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

La possibilité d'achat groupé d'énergie

**GRATUIT ET
SANS ENGAGEMENT**

Dans le cadre des participations citoyennes, nous vous invitons à répondre à un sondage que vous pourrez consulter en ligne, sur notre site internet www.la-wantzenau.fr du 3 au 22 mai 2021.

Il est possible de rechercher un dispositif d'achat groupé permettant aux habitants de réduire leur facture d'énergie.

Ce dispositif, déjà utilisé dans d'autres communes de France, permet de faire en moyenne jusqu'à 180 euros d'économie par an et par foyer.

La première étape est de recueillir votre intérêt ou non, à la négociation d'un tarif groupé (*électricité-gaz*) avec des fournisseurs d'énergie.

Dans un second temps, chaque foyer intéressé sera invité à s'inscrire gratuitement et sans engagement via une plateforme dédiée. Au terme des inscriptions, les participants recevront l'offre négociée, un calcul personnalisé du montant de leurs économies et la possibilité d'un accompagnement personnalisé s'ils souhaitent changer de fournisseur ou de formule tarifaire.

Quel est l'intérêt d'un achat groupé d'énergie ?

- Information et accompagnement des ménages sur la thématique de l'énergie
- Réduction de la facture énergétique des ménages
- Possibilité de favoriser l'utilisation des énergies renouvelables
- Service offert à la population par la collectivité

Favoriser l'utilisation des énergies renouvelables

L'énergie verte est une énergie renouvelable, c'est-à-dire qu'elle provient de sources que la nature renouvelle en permanence, par opposition à une énergie non renouvelable dont les stocks s'épuisent.

Par exemple pour l'électricité verte : panneaux photovoltaïques, éoliennes, centrales hydroélectriques...

N'hésitez pas à participer au sondage en ligne sur le site la-wantzenau.fr !



Marianne BOUDAUD
Adjointe à la Culture, la Communication
et la Démocratie locale



Le Conseil Municipal des Jeunes du 16 avril 2021

Un Conseil Municipal des Jeunes s'est tenu le vendredi 16 avril au Fil d'Eau. Nicolas ROECKLIN, notre nouvel animateur jeunes, a pu ainsi faire sa « rentrée » et animer avec toute son expérience, ce moment officiel, privilégié et essentiel, avec nos jeunes élus.



Les titulaires et les suppléants étaient au rendez-vous. Ils ont pu partager leurs idées, leurs attentes, sur trois thèmes en particulier :

- les infrastructures sportives et particulièrement la réalisation des futurs skate-park et city-stade,

- le logo,
- les animations à organiser pour les vacances d'été.

Les idées ont fusé de toutes parts avec enthousiasme, pour aboutir à la création de trois commissions pour chacun des sujets évoqués lors de ce Conseil Municipal des Jeunes.

Les jeunes présenteront la synthèse de leurs travaux lors du prochain conseil le samedi 29 mai 2021.



Alexandra WAGNER
Conseillère Municipale Déléguée



Le Conseil des Aînés

À la demande de Monsieur Jean SATTLER, Président du Conseil des Aînés, les élus ont accueilli quelques membres du bureau (Monsieur Roland GEORGES, Vice-Président, Mesdames Chantal CONDIS et Josette STRENTZ, Secrétaires) pour faire plus ample connaissance. Cette entrevue a permis de faire le point sur les attentes des uns et des autres. Divers sujets ont été abordés. Parmi eux, les conditions de mise en service d'un nouveau minibus destiné à véhiculer les personnes âgées isolées de la commune.



Pia KIEFFER, adjointe et Jean SATTLER, président du Conseil des Aînés

Plusieurs démarches sont à l'étude quant à l'achat d'un tel véhicule, compte-tenu de la contrainte environnementale imposée par l'EMS dans le cadre de la politique ZFE (Zone à Faibles Emissions). Monsieur SATTLER aurait souhaité la reprise des réunions mensuelles tant attendues mais qui, pour l'heure, ne peuvent être tenues en raison des nouvelles contraintes sanitaires. Il souligne le dynamisme de ses membres jusqu'à ce que le confinement ne fige les rencontres. Il rappelle également que le Conseil des Aînés, fondé sur la base de la démocratie participative, est force

de proposition dans des domaines très éclectiques qui, conformément à la charte qui les régit, sont apolitiques. La finalité de ses missions consiste au bien-être de l'ensemble des administrés. Seules conditions pour rejoindre ce groupe : avoir 60 ans et habiter La Wantzenau. Dans l'optique de lui donner une entité juridique, la municipalité préconise la constitution de ce même Conseil en association, projet qui est à l'étude et qui sera soumis au vote des membres. Ce changement de statut permettrait d'être éligible au versement de subventions diverses qui pourraient contribuer à la concrétisation de nouveaux projets. Outre les réunions mensuelles thématiques, Monsieur GEORGES, Vice-Président, rajoute que le Conseil des Aînés propose également la pratique d'activités sportives, notamment la marche nordique les mardis après-midi ainsi que des activités physiques adaptées les lundis, et des après-midi jeux de sociétés les jeudis. Cette rencontre, nourrie d'échanges propices à un efficace partenariat, laisse augurer une franche coopération, c'est du moins le sentiment exprimé par les élus qui soutiennent les futures actions qui pourraient démarrer avec la rencontre du Conseil Municipal des Jeunes, dès que la situation sanitaire le permettra, pour évoquer la création d'un city-stade et d'un skate-park.

Pia KIEFFER,
Adjointe à la Solidarité, santé et bien-être
et vice-présidente du CCAS

+ D'INFORMATIONS

si vous souhaitez rejoindre le Conseil des Aînés, merci de nous contacter à l'adresse suivante : jean.sattler@aliceadsl.fr

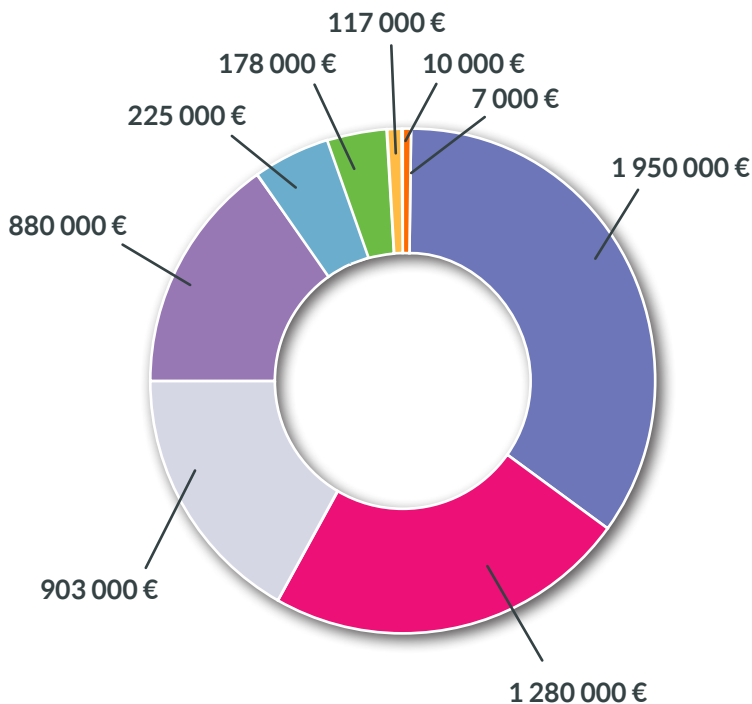




BUDGET PRIMITIF

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 5 550 000 € €

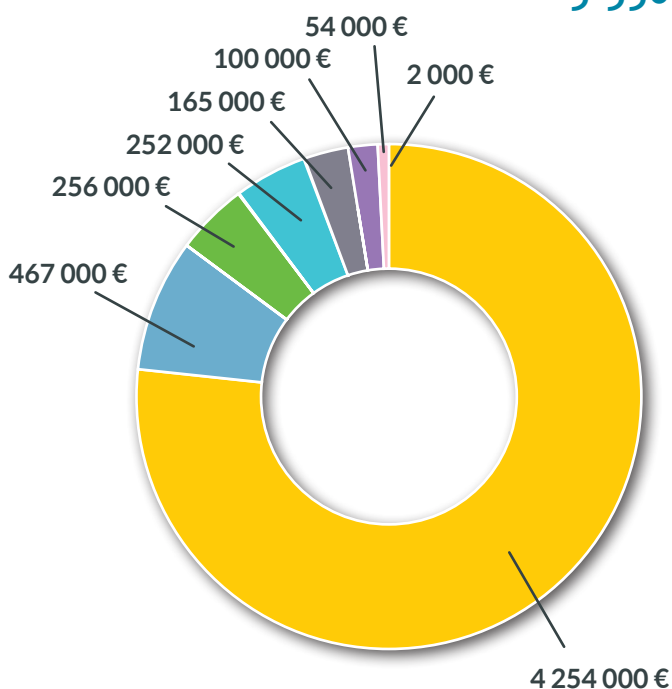
Les dépenses de fonctionnement sont l'image de la volonté politique d'insuffler une dynamique dans notre village. Ce budget primitif exprime des marqueurs forts en faveur de la jeunesse, des familles, de nos séniors et du monde associatif. Il est également la traduction d'une stabilisation fiscale malgré une baisse considérable de l'engagement de l'état.



Légende

- Charges de personnel
- Charges à caractère général
- Autres charges de gestion courante
- Excédents
- Amortissement
- Atténuation de produits (loi SRU)
- Charges financières
- Dépenses imprévues
- Charges exceptionnelles

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 5 550 000 € €



Légende

- Impôts et taxes
- Dotations, subventions
- Produits de services
- Produits exceptionnels
- Autres produits de gestion courante
- Résultat de fonctionnement reporté
- Atténuation de charges (remboursement indemnités journalières)



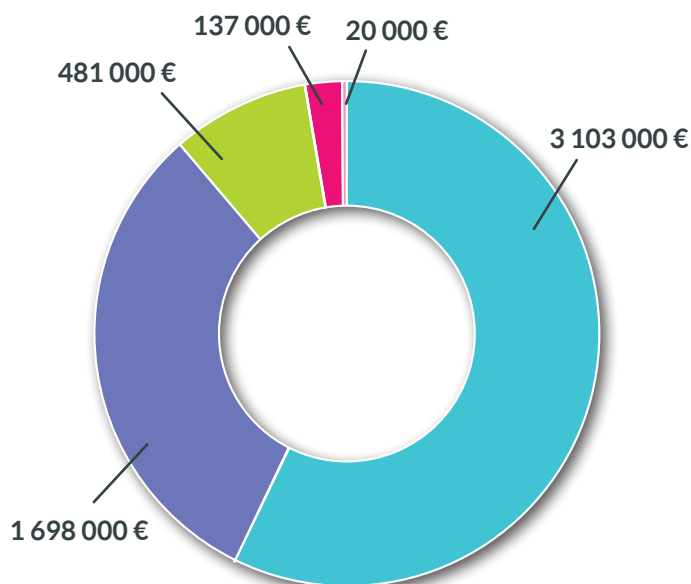
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

5 421 313 € €

Excepté les emprunts et dettes contractés lors du précédent mandat afin de financer le groupe scolaire, les autres dépenses reflètent l'exécution du programme de la municipalité : terminer le groupe scolaire, sécuriser l'accès et aménager le parking, construire des infrastructures jeunesse (*Skatepark, City Stade*) mais également démarrer des opérations de plus grande ampleur propre à ce mandat comme le lancement des études pour le projet de centre du village, ou encore la rénovation des infrastructures tennis et dojo.



Roger BODÉ
Adjoint aux Finances

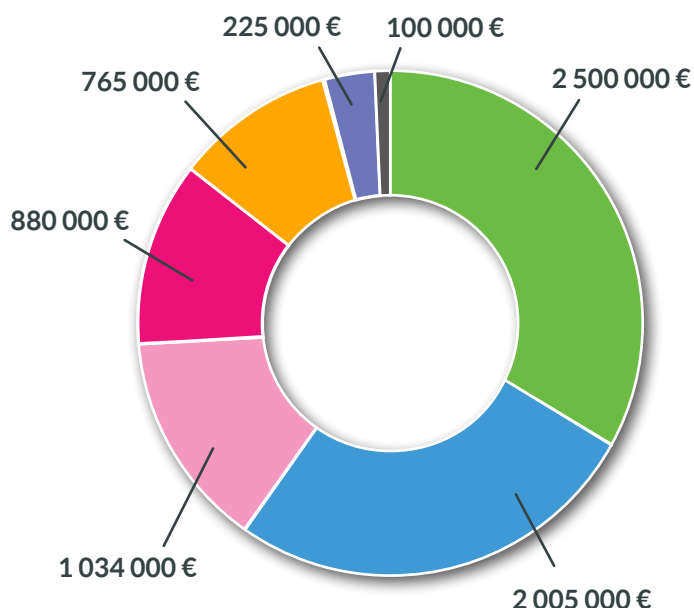


Légende

- Emprunts et dettes assimilées
- Immobilisations corporelles
- Immobilisations en cours
- Immobilisations incorporelles
- Amortissement

RECETTES D'INVESTISSEMENT

8 388 755 €



Légende

- Emprunts et dettes assimilées
- Solde exécution section investissement reporté
- Dotations, fonds divers et réserves
- Excédents de fonctionnement capitalisé
- Subventions d'investissement
- Amortissement
- Produits de cession

Ce budget est un équilibre trouvé pour répondre aux objectifs du mandat : rembourser la dette de la commune et générer suffisamment d'autofinancement pour supporter les investissements sélectionnés en 2021.



TRAVAUX : SÉCURISER L'ACCÈS AUX ÉCOLES

Rue des Vergers - Zone 1

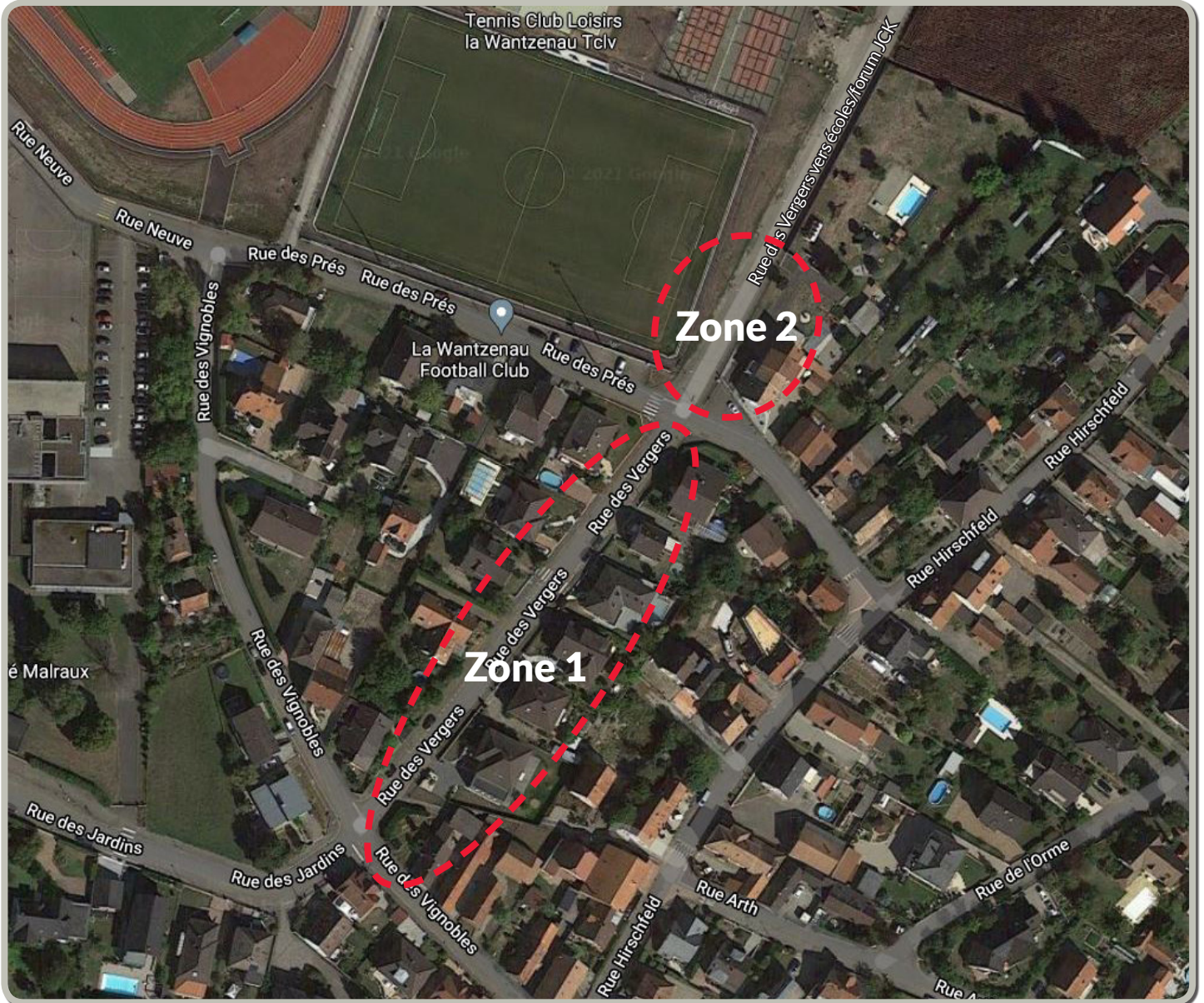


Schéma de l'existant

EXISTANT



- Circulation en double flux avec stationnement sur la voirie

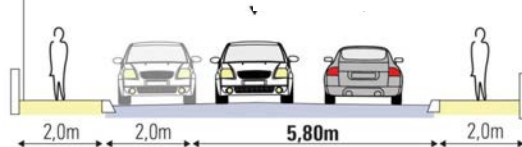
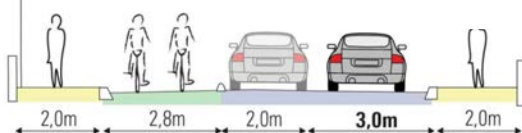


Schéma du projet

PROPOSITION

- Piste cyclable avec un gabarit de 2.80 m, soit deux unités de passage véhicules
- Circulation sens unique
- Stationnement véhicules sur la voirie



Travaux complémentaires :

- Abaissement d'un trottoir
- Marquage d'un passage piétons intersection, rue des Prés

TRAVAUX : SÉCURISER L'ACCÈS AUX ÉCOLES

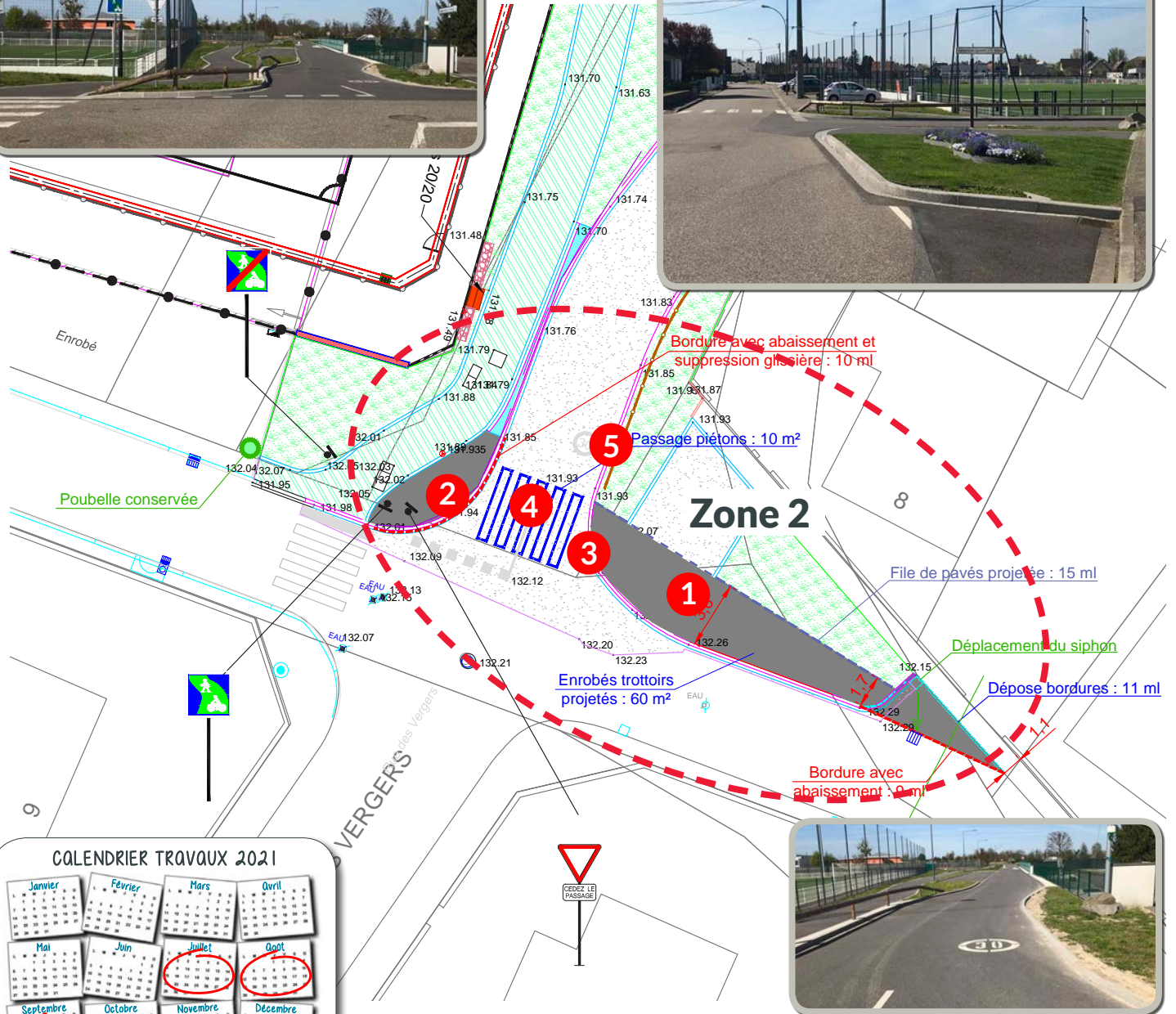


Rue des Vergers - Zone 2

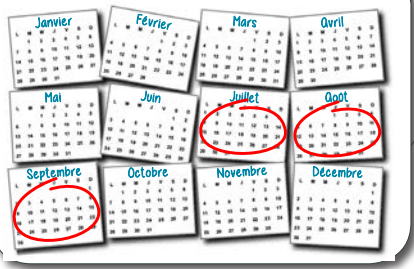
Carrefour existant



Carrefour existant



CALENDRIER TRAVAUX 2021



État des lieux :

- Absence d'organisation des flux piétons et cyclistes au niveau du carrefour
- Impossibilité de traverser de manière sécurisée en venant de la rue des Prés
- Absence de trottoir et de passage piéton pour organiser la traversée
- Confusion des flux : passage de plus de 130 véhicules sans organisation pour les piétons

Travaux :

1. Prolongement et élargissement du trottoir rue des Prés à l'approche de la zone de concentration pour accéder à la zone piste cyclable
2. Suppression de la glissière qui empêchait l'accès à la piste cyclable
3. Création d'une zone d'accueil suite à la traversée du passage piétons avec abaissement du trottoir
4. Marquage d'un passage piétons
5. Mise en place d'une glissière



TRAVAUX

Travaux parking écoles

Portail existant



Zone de sécurisation entrée maternelle

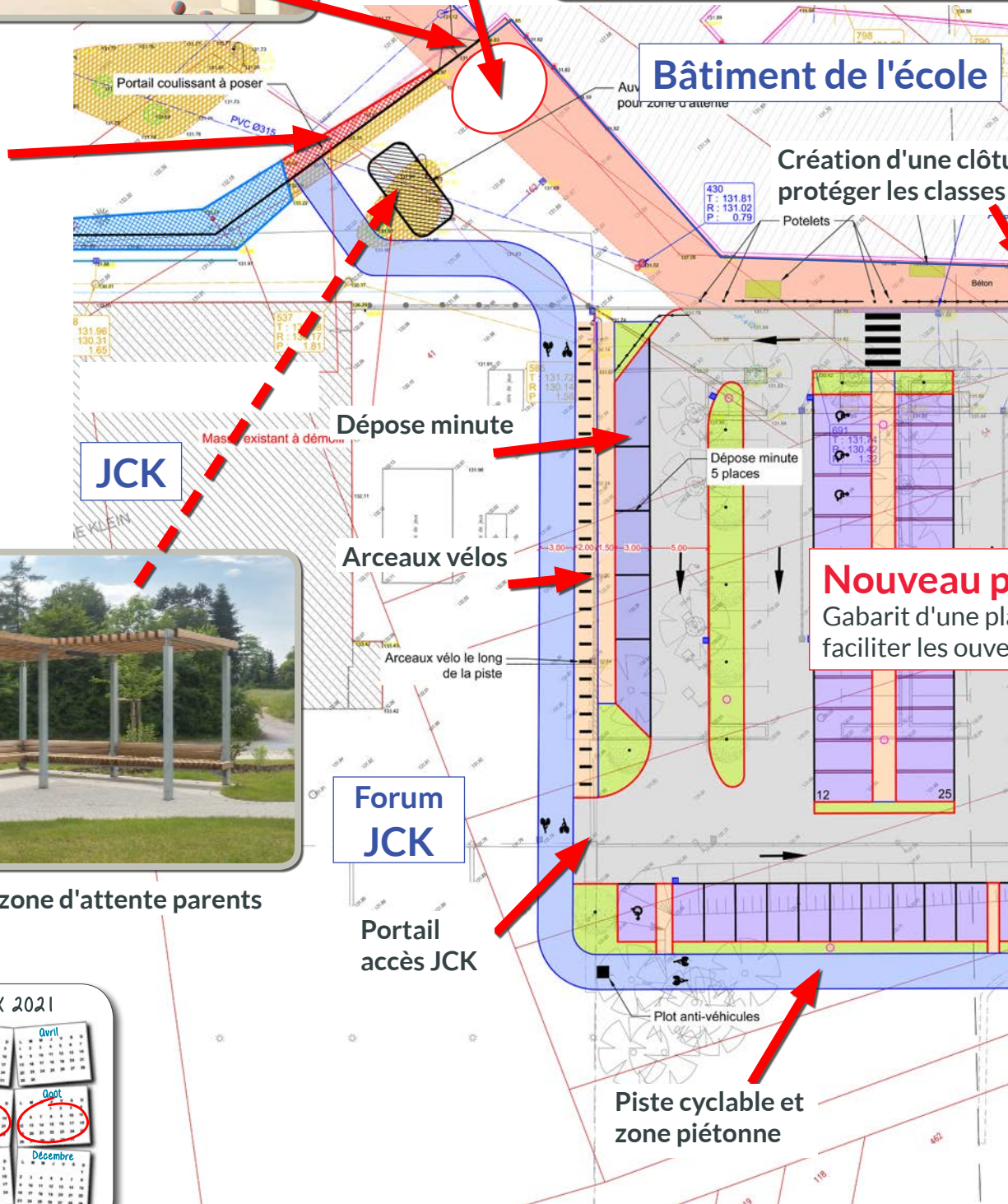


Vue d'ensemble de

1. Enlèvement de linéaires de béton :

- adapter l'entrée au flux piétons et vélos
- pour augmenter la transparence
- pour installer un portail sur une longueur adaptée

2. Suppression du portail actuel pour sécuriser l'attente devant l'école maternelle



Création d'une zone d'attente parents

CALENDRIER TRAVAUX 2021

| | | | |
|-----------|---------|----------|----------|
| Janvier | Février | Mars | Avril |
| Mai | Jun | Juillet | Août |
| Septembre | Octobre | Novembre | Décembre |

Note: The months of June, July, August, and September are circled in red in the original image, indicating the work period.



Travaux parking écoles

du Groupe scolaire



Parking existant (88 places)



ure pour
de maternelle

Création d'un
portillon

Totem et porte drapeaux

Totem / signalétique

Nouvelle entrée
en sens unique

Arrêt bus et transport à la
demande (qualifié)

Double sortie pour tourner
à gauche ou à droite
gabarit 6.00 m

Accès existant avec flux entrant
et sortant cumulés

Parking 121 places
place 2.50 m + 0.20 m pour
ouvertures de portes

Cours de tennis

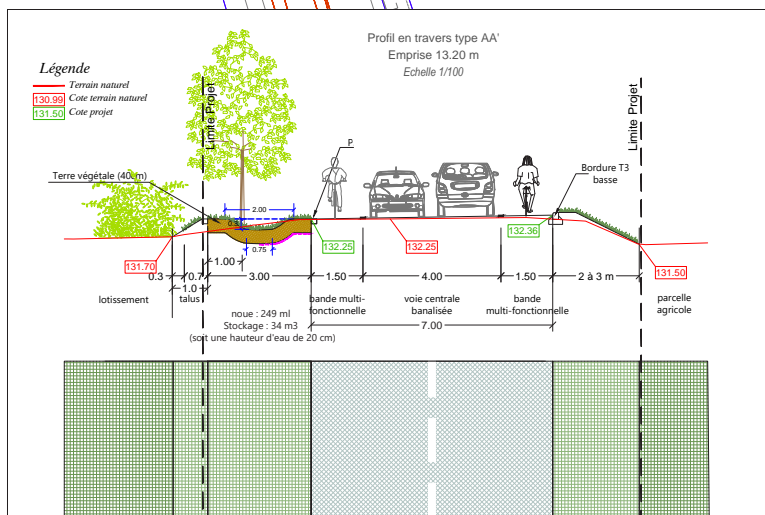
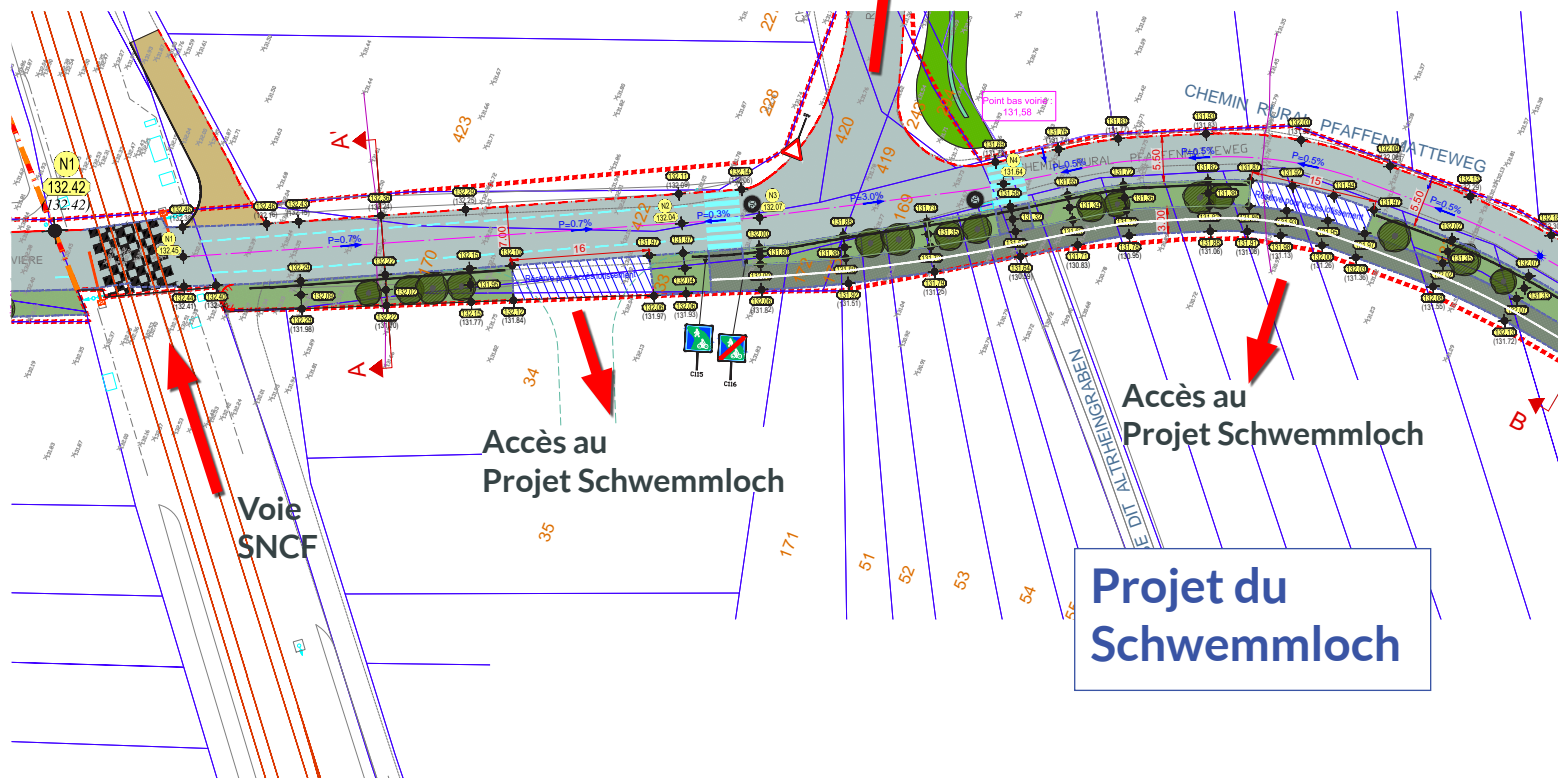


Travaux Carrefour cimetière



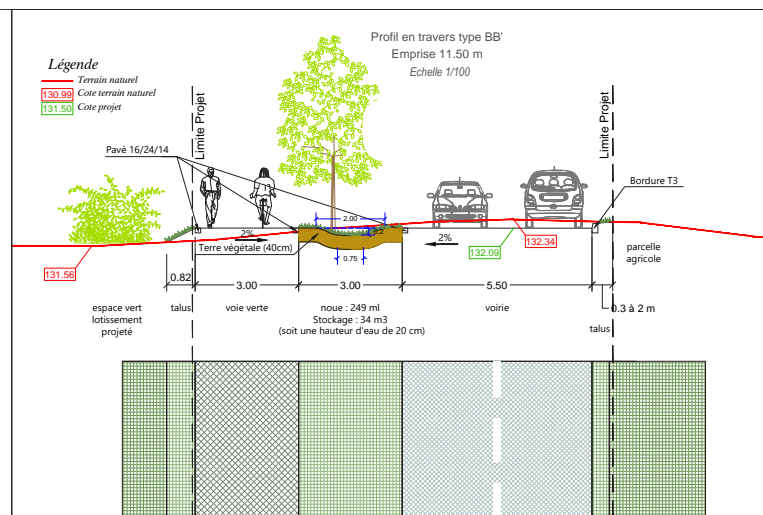
Voie ferrée

Rue de la Gravière



Profil entre la voie ferrée et la rue de la Gravière.

- Piste cyclable contiguë à la voie de circulation 1.50m x 2
- Voie centrale double sens



Profil entre la rue de la Gravière et la rue du Nord

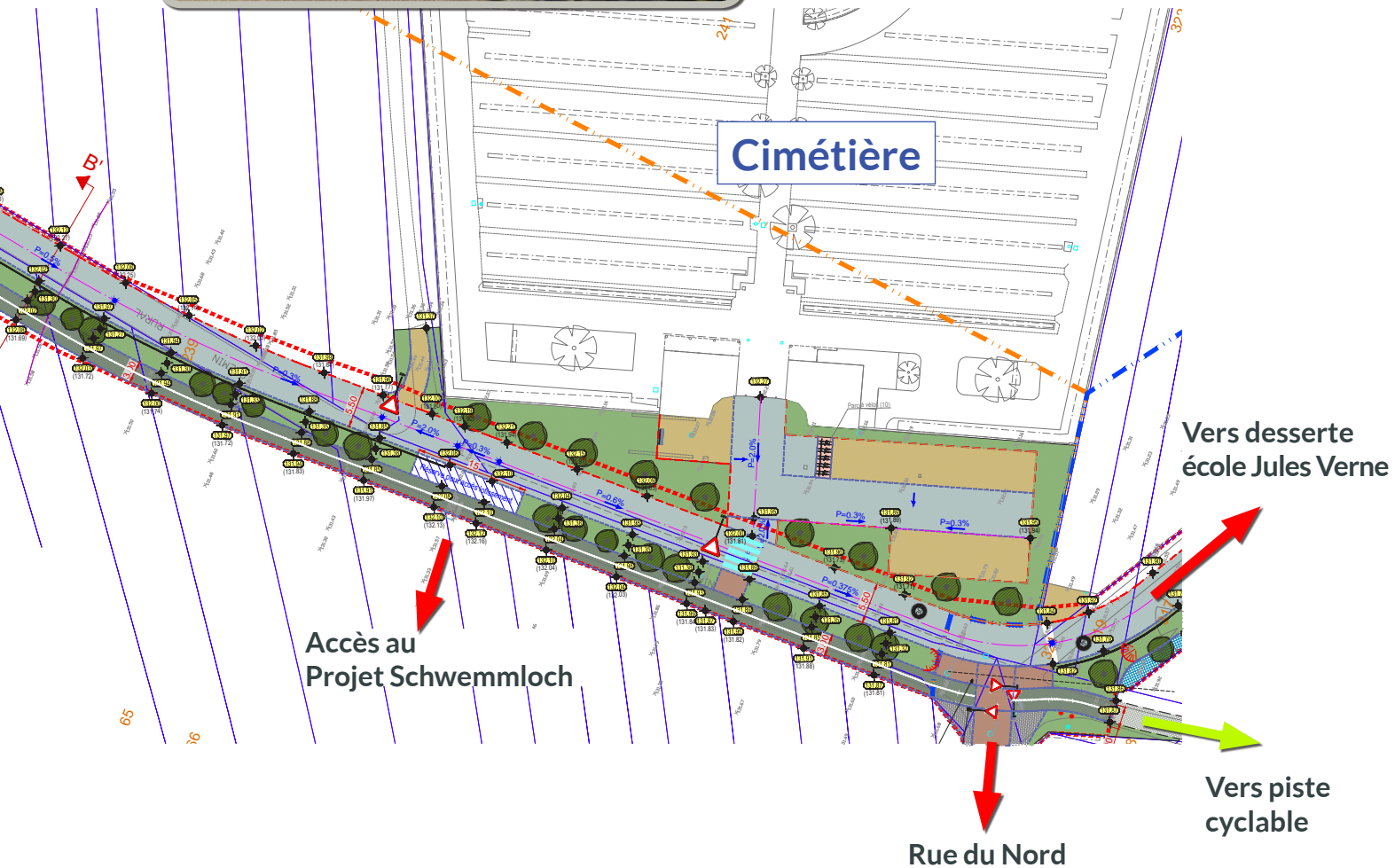
- Piste cyclable dissociée de la voie de circulation avec un gabarit de 3m
- Noûe d'absorption avec végétation haute
- Voie centrale double sens



Travaux Carrefour cimetière



Cimetière et intersection rue du Nord (existant)



État des lieux :

- Absence de voirie à la sortie de la desserte Nord et à l'intersection rue du Nord : les véhicules se retrouvent sur le parking du cimetière
- Chaussée déformée avec ornières conséquentes
- Défaut de stabilité des accotements
- Circulation sur le fil d'eau en pavés constituant la limite originelle du parking du cimetière

Objectifs prioritaires :

- Relier la desserte Nord d'accès au Groupe scolaire et au Forum du JCK
- Créer une piste cyclable sécurisée et séparée de la circulation voiture par une noue d'infiltration végétalisée
- Créer une piste cyclable accessible à partir de l'intersection de la rue du Nord (*chemin rural à droite des ateliers municipaux*)
- Créer un parking organisé devant le cimetière avec identification de la place pour le véhicule funéraire, parking véhicules et arceaux vélos
- Respecter un gabarit de voirie entre la rue de la Gravière vers la voie ferrée de 7m pour accueillir les engins agricoles



Michèle KANNENGIESER
Maire



ENVIRONNEMENT

Objectif Plantation : préservation de la forêt



750 arbres plantés

Le samedi 20 mars au petit matin, équipés de pelles et de pioches, les élus et un groupe bénévole de planteurs ont mis en terre plus de 750 arbres dans une parcelle située à proximité de la pépinière. Cette action permet à notre forêt de renforcer sa capacité de « **poumon vert** » suite à l'abattage de plusieurs arbres malades. Les arbres jouent un rôle très important pour la préservation de notre planète. Ils réduisent la pollution de l'air en stockant le dioxyde de carbone et purifient ainsi l'air que nous respirons. Les arbres sont une richesse incroyable car ils offrent également aux autres espèces vivantes des abris naturels et des ressources vitales. Un écosystème se crée ainsi autour de l'arbre.

Une forêt malade

La charalose, une maladie apparue en France depuis 2008, attaque les frênes. Elle est due à un champignon invasif et originaire d'Asie, *Hymenoscyphus fraxineus*.

Les arbres atteints montrent des symptômes multiples sur les feuilles, les rameaux et à la base du tronc. Les dégâts sont considérables sur deux des trois espèces poussant spontanément en France : le frêne commun (*Fraxinus excelsior*) et le frêne à feuilles étroites (*Fraxinus angustifolia*). Les jeunes plants sont particulièrement sensibles et meurent rapidement.

Notre forêt étant composée en grande partie de frênes (à hauteur d'environ 70%), l'ONF (Office National des Forêts) n'a pas d'autre choix que d'abattre ces arbres malades qui mettent en danger la pérennité de la forêt et présentent un risque de chute.

Ces arbres sont remplacés par d'autres essences capables de revitaliser l'espace naturel et de recréer une canopée.

12 essences plantées (*)

Nous avons mis en terre diverses essences à commencer par les plus communes comme le Chêne pédonculé, l'Érable Champêtre ou encore le Charme commun.

Fait remarquable, parmi ces essences vous pourrez observer des arbres fruitiers, une première dans le cadre du plan de gestion forestier local. Ces derniers sont utiles pour la biodiversité car ce sont d'excellents arbres à pollen pour les abeilles. Leurs fruits viennent également nourrir les autres espèces vivantes de la forêt.

D'autres parcelles seront replantées, notamment celles prévues prochainement dans le cadre de la compensation du Grand Contournement Ouest (GCO) accordée à la commune.

Un grand merci à l'ensemble des bénévoles ayant participé à cette journée de plantation, le rendez-vous est déjà pris pour l'an prochain.

(*) Les essences plantées : Érable champêtre, Aulne glutineux, Bouleau verruqueux, Charme commun, Hêtre commun, Pommier sauvage, Peuplier noir, Merisier commun, Poirier commun, Chêne pédonculé, Sorbier des oiseleurs, Tilleul à petites feuilles.



Aurélien EBEL,
Conseiller municipal



La Wantzenau accueille la Rose de Gueldre

Le 10 avril 2021, notre village a participé à l'action **Greening the Planet** (*végétalisation de la planète*) par la plantation d'arbres sur la Promenade de Paris, au domaine du Golf de La Wantzenau, du Viburnum Opulus (*Rose de Gueldre*), offerts par l'association PromoUkraina.

L'origine de l'opération Greening the Planet

L'événement Greening Of Ukraine / 1 million d'arbres en 24h est une initiative citoyenne collective. Elle a pour objectif d'éveiller la conscience environnementale de chaque citoyen, sur les enjeux communs liés au réchauffement climatique et à la restauration de l'écosystème de la planète.

Créée en 2014 suite à la révolution de l'Euromaidan, l'association PromoUkraina est née d'un mouvement alsacien de solidarité avec la population ukrainienne.

Elle entend ainsi rapprocher les sociétés civiles françaises et ukrainiennes, en promouvant leurs échanges.

Les ambitions de l'association ukrainienne

L'association PromoUkraina entend « *former une image positive de l'Ukraine dans le monde* ». Ainsi, plus de 50 000 Ukrainiens se sont mobilisés pour planter plus de 2 millions d'arbres de 33 espèces différentes, parmi 24 régions du pays.

L'événement Greening Ukraine / 1 million d'arbres en 24h est déjà entré dans le Livre des Records d'Ukraine !

L'extension de Greening Of Ukraine à l'international

Suite à ce succès, les membres de l'association ont souhaité étendre le projet au niveau mondial, à travers le projet Greening the Planet.

Les initiateurs du projet se sont ainsi fixés l'objectif de planter plus d'1 million d'arbres dans plus de 100 pays. À terme, l'association aspire à planter 100 000 millions d'arbres dans les différents pays participants.

Le soutien de Strasbourg à l'association

La ville de Strasbourg, forte de son statut de capitale européenne des Droits de l'Homme et de la Démocratie Citoyenne, soutient régulièrement des projets organisés par l'association PromoUkraina.

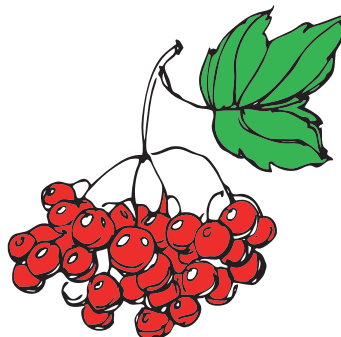
Les participants au projet

De nombreuses personnalités ont contribué à la réussite de cette opération :

- les représentants de l'Ukraine auprès du Conseil de l'Europe : Valentyn SKURATOVSKYY, Conseiller à la représentation permanente de l'Ukraine ; Yurii KAVIUK, Adjoint aux associations.
- les représentants de l'association PromoUkraina : Olga KOSTENKO et Olga VAVRYNCHUK, Vice-présidentes ; Ludmyla GOTSUL, Secrétaire générale.

Nous remercions chaleureusement Olga KOSTENKO, habitante de longue date de La Wantzenau, pour son initiative, ainsi que tous les contributeurs à l'action Greening the Planet !

Michèle KANNENGIESER
Maire



Olga Kostenko, Yurii KAVIUK, Michèle KANNENGIESER, Valentyn SKURATOVSKYY et Orest VAVRYNCHUCK



Plantation sur la Promenade de Paris, au Domaine du Golf de La Wantzenau.



Journée internationale des forêts

Les forêts jouent un rôle essentiel dans l'équilibre de la planète, notamment en permettant la régulation du climat et en participant activement au maintien de la biodiversité. Dans le cadre de la Journée internationale des forêts qui s'est tenue le 21 mars 2021, les enfants et les jeunes de la Green Team, ont participé à plusieurs activités mettant à l'honneur notre belle forêt de La Wantzenau.

Sentier découverte : plantation d'arbres



En septembre dernier, nous avons lancé l'atelier « sentier découverte ». Lors de notre première sortie en forêt, les jeunes de la Green Team ont appris à identifier les différentes essences déjà présentes sur le sentier du Hibou et ils ont remarqué que certains arbres n'étaient pas représentés.

Afin de proposer aux promeneurs un « sentier découverte » le plus diversifié possible, la Green Team s'est attelée le samedi 20 mars, à la plantation de 9 essences manquantes sur le sentier du hibou (*sorbier des oiseleurs*, *pommier* et *poirier sauvages*, *aulne glutineux*, *charme commun*, *peuplier noir*, *noyer commun*, *bouleau verruqueux* et *érable champêtre*).



L'épreuve de la forêt

Le dimanche 21 mars, une trentaine d'enfants âgés de 6 à 12 ans a relevé le défi lancé par la forêt de La Wantzenau.



Répartis en 8 équipes, ils ont montré beaucoup d'enthousiasme à participer aux différentes épreuves : répondre à un quizz et à des devinettes, courir lors d'un memory en relais sur les oiseaux, composer un chant en l'honneur de la forêt, réaliser une œuvre artistique à l'aide d'éléments disponibles dans la nature, reconnaître un arbre les yeux bandés, classer les insectes et associer une feuille à un arbre. Grâce aux indices récoltés à l'issue de chaque épreuve, les enfants sont parvenus à décoder le message indiquant la cachette d'un trésor sur une carte. Il ne leur a pas fallu bien longtemps pour déterrer ce trésor et ainsi remporter l'épreuve de la forêt.



Autour de l'ail des ours



Un petit groupe de jeunes âgés de 9 à 12 ans, curieux et avides de connaissances, s'est réuni à la gloriette pour « tout savoir sur l'ail des ours ». Nous avons eu l'honneur d'accueillir Aerin, une guérisseuse venue tout droit du Moyen-Âge, qui nous a livré tous ses secrets sur l'utilisation de l'ail des ours en herboristerie. Après quelques recommandations pour ne pas confondre

l'ail des ours avec d'autres plantes non comestibles, les apprentis sorciers se sont lancés dans la cueillette, de manière raisonnée et dans le respect de la forêt.

Pour finir, ils se sont initiés au dessin botanique, discipline où art et science sont indissociables. Nos jeunes de la Green Team sont devenus incollables sur l'ail des ours 😊 !

D'autres ateliers en lien avec la nature et l'arrivée du printemps ont permis aux petits et grands de développer créativité et facultés sensorielles.

- Les proses du Printemps : l'arrivée du printemps a sans nul doute inspiré les jeunes de la Green Team, lors de cet atelier autour du conte.
- L'essence de la nature : tous les sens en éveil, les enfants de la Green Team ont pris le temps de redécouvrir la nature.



L'ail des ours

L'ail des ours (*Allium Ursinum*, aussi appelé ail sauvage, ail des bois, ail pétiolé, ail à larges feuilles), est une plante vivace mesurant 15 à 35 cm, appartenant à la famille des amaryllidacées. Son bulbe étroit et allongé est profondément enterré. Sa tige, dressée, simple, pleine, avec une consistance herbacée, à section ronde et glabre (dépourvue de poils) donne naissance à 2 ou 3 feuilles. Ses feuilles portées par la tige (pétiolées) sont simples, entières, en forme de fer de lance avec un bord lisse et un sommet obtus. Leurs deux faces sont glabres. Ses fleurs étoilées, regroupées en ombelle simple, blanches et portées par un pédoncule long s'épanouissent entre avril et mai. Elles présentent 6 étamines soudées à la corolle. Le pistil est surmonté d'un seul style et d'un seul stigmate filiforme.

Histoire et légende

L'ail des ours serait la première plante consommée par les ours au sortir de leur hibernation d'où son nom. C'est une plante médicinale très ancienne connue des Celtes et des Germains et des restes d'ail des ours ont été retrouvés dans les habitations du Néolithique.

Au Moyen-Âge, l'ail des ours est associé à la magie blanche et on pensait à cette époque, que porté par une femme enceinte dans ses poches, l'ail des ours protégeait l'enfant à naître.

L'ail des ours est encore aujourd'hui utilisé en herboristerie, car il est riche en vitamines C et contient du magnésium et du fer.

Pour profiter des bienfaits de l'ail des ours, il est possible de préparer des teintures-mères, élixirs, cataplasmes, ou tout simplement, l'utiliser dans son alimentation sous forme de pesto par exemple.

Où trouve-t-on l'ail des ours ?

L'ail des ours pousse en Europe, y compris dans les montagnes jusqu'à 1 000 m d'altitude, parfois même 1 200 m. Cette plante se développe en particulier dans des endroits humides et ombragés.



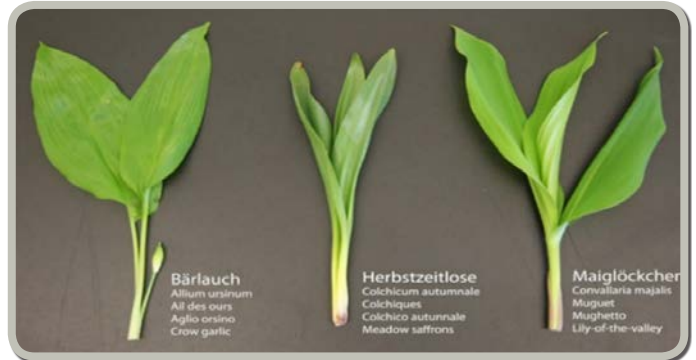
L'ail des ours est récolté au printemps, entre le mois de mars et le mois d'avril, si possible avant la floraison pour éviter qu'il ait un goût amer.



Mais attention, si l'ail des ours est comestible, il peut aussi être confondu avec d'autres plantes comme le muguet, ou le colchique d'automne, qui elles sont toxiques. L'odeur d'ail caractéristique ne peut être considéré comme un critère de reconnaissance, car après avoir récolté une dizaine de feuilles, les mains sentiront si fort qu'il deviendra difficile de faire la différence.

En revanche, l'ail des ours est identifiable grâce à ses feuilles, dont la face supérieure est luisante et la face inférieure est mate (à l'inverse du muguet). La consistance des feuilles d'ail des ours est délicate voire molle, dans le prolongement d'une tige assez longue, alors que celles du colchique ont une consistance ferme voire coriace, sans tige, semblant directement sortir du sol, à bouts arrondis.

ail des ours COLCHIQUE MUGUET



Les feuilles de muguet quant à elles, sont enroulées sur elles-mêmes avec une consistance souple plutôt rigide. Le goût typique d'ail de l'ail des ours, est aussi un excellent indicateur : si le goût de la plante cuisinée est amer, cela signifie que ce n'est pas de l'ail des ours.



Fanny MONNEAUX-GADROY,
Conseillère municipale,
déléguée aux missions liées
au bien-être et à la santé environnementale

Le pesto d'ail des ours

Ingrédients :

- quelques feuilles d'ail des ours
- pignons de pin (ou des cerneaux de noix)
- huile d'olive

Préparation :

- Couper quelques feuilles et les placer dans un mortier.
- Ajouter progressivement de l'huile d'olive et des pignons de pin (ou des cerneaux de noix).
- Travailler au pilon jusqu'à formation d'une pâte homogène.
- Ajouter un peu de sel.
- Placer le tout dans un bocal bien sec puis ajouter de l'huile jusqu'à couvrir la préparation.
- Conserver de préférence au réfrigérateur.





SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

Le moustique : Faire équipe pour ne pas qu'il nous pique !

Il existe 3 550 espèces de moustiques dont un petit nombre seulement pique l'homme. Les plus fréquents appartiennent au genre *Aedes* et *Culex*. Dans la région du Rhin supérieur, on dénombre environ 15 espèces différentes, dont le moustique domestique commun (*Culex Pipiens*) et depuis 2015, le moustique tigre (*Aedes Albopictus*).

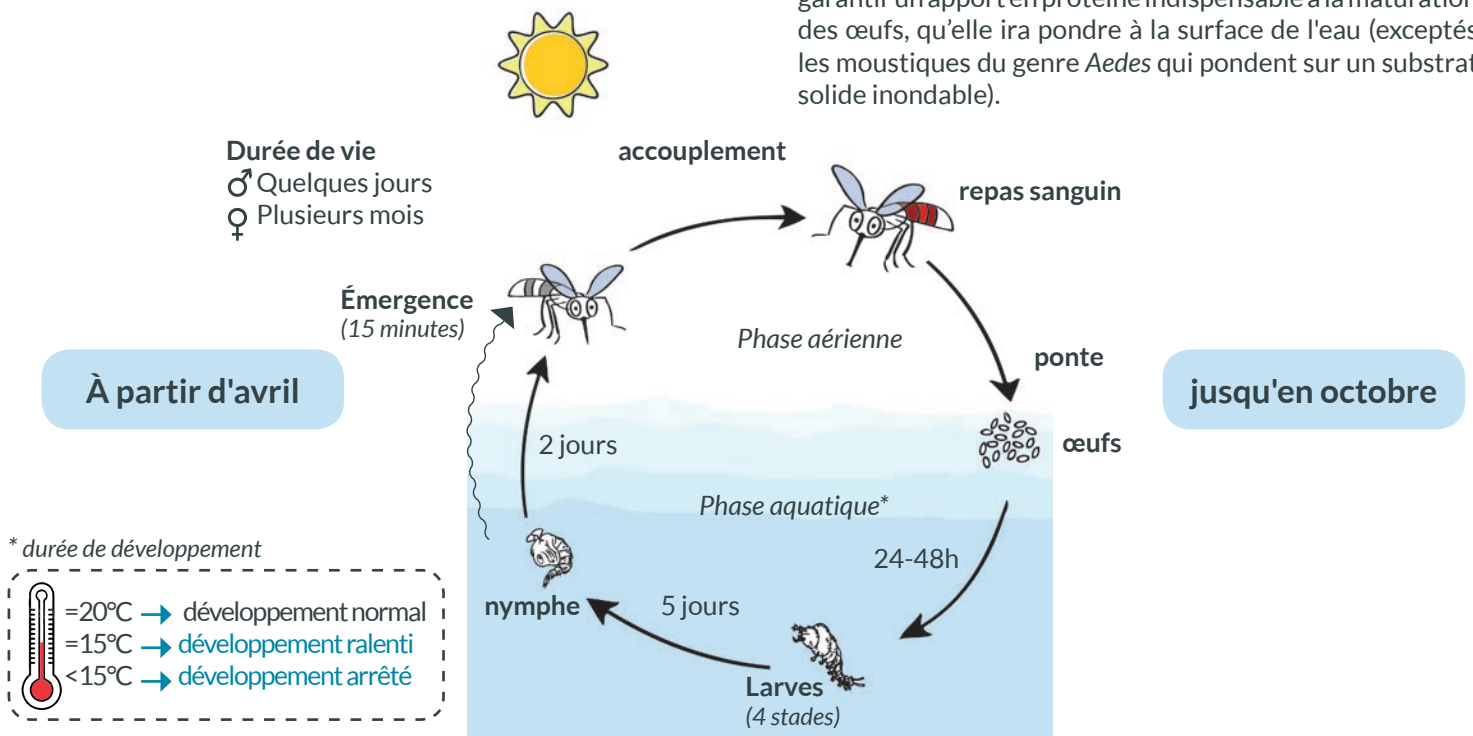


Le cycle de vie du moustique comprend une phase aquatique et une phase aérienne au cours desquelles le moustique se développera en 4 étapes : œuf, larve, nymphe et adulte.

Le cycle de vie du moustique débute par la ponte de l'œuf sur la paroi d'un gîte larvaire à la limite de l'interface air-eau.

Ces œufs sont capables de demeurer viables à l'état sec, sur la paroi du gîte larvaire et peuvent donc éclore plusieurs mois après la ponte. En fonction des conditions climatiques, les œufs se transforment en larves (4 stades ponctués par des mues), puis en nymphe.

Le stade nymphal dure environ 2 jours, au terme desquels la nymphe se métamorphose en moustique adulte. Suite à l'accouplement avec le moustique mâle, le moustique femelle (et elle seule) prendra des repas de sang afin de garantir un apport en protéine indispensable à la maturation des œufs, qu'elle ira pondre à la surface de l'eau (exceptés les moustiques du genre *Aedes* qui pondent sur un substrat solide inondable).



Focus sur le moustique tigre

Le moustique tigre est un moustique invasif et particulièrement agressif. Vecteur potentiel des virus Chikungunya, Zika et Dengue, il représente un enjeu de santé publique et sa présence sur nos territoires doit être surveillée.

Le moustique tigre tient son nom de la présence de rayures sur ses pattes et son abdomen.

| | MOUSTIQUE COMMUN | MOUSTIQUE TIGRE | MOUSTIQUE JAPONAIS |
|-----------------|---|------------------------------|---|
| | | | |
| Taille: | 8-11mm | 2-5mm | 9-13mm |
| Habitat: | mares et gîtes urbains | Petits gîtes urbains | Petits gîtes péri-urbains et forestiers |
| Pic d'activité: | de juin à novembre, la nuit, en intérieur | De juin à octobre en journée | De mai à novembre en journée |

Mais attention, une autre espèce invasive et très abondante dans la région du Rhin supérieur ressemble particulièrement au moustique tigre : le moustique Japonais (*Aedes Japonicus*). Ce dernier est cependant beaucoup plus grand que le moustique tigre et ne possède pas de ligne blanche sur le thorax. Le moustique tigre est urbain et sédentaire (il se déplace peu), diurne (il pique le jour) et bien plus petit que ses congénères locaux.

Vous pensez avoir vu un moustique tigre ? Signalez sa présence sur : www.signalement-moustique.fr/



La prévention : volet principal de la lutte intégrée.

Chacun, en modifiant son comportement et en adoptant des gestes simples et peu contraignants, peut participer à la lutte contre la prolifération des moustiques. Deux types de lieux doivent être ciblés :

Les gîtes larvaires : collection d'eau de petites tailles où seront pondus les œufs

- Vider au moins 1x/semaine, les coupelles, seaux, pots de fleurs
- Nettoyer les gouttières, rigoles, regards d'évacuation
- Couvrir les récupérateurs d'eau et fûts divers
- Ranger à l'abri de la pluie, les brouettes, seaux, jouets




Les gîtes de repos : zones où les moustiques adultes se retrouvent hors périodes de repas et d'accouplement

- Ramasser les fruits abîmés et les déchets verts du jardin
- Entretien son jardin, élaguer les arbres, tailler les haies et les bosquets



Fanny MONNEAUX-GADROY,
Conseillère municipale,
déléguée aux missions liées
au bien-être et à la santé environnementale

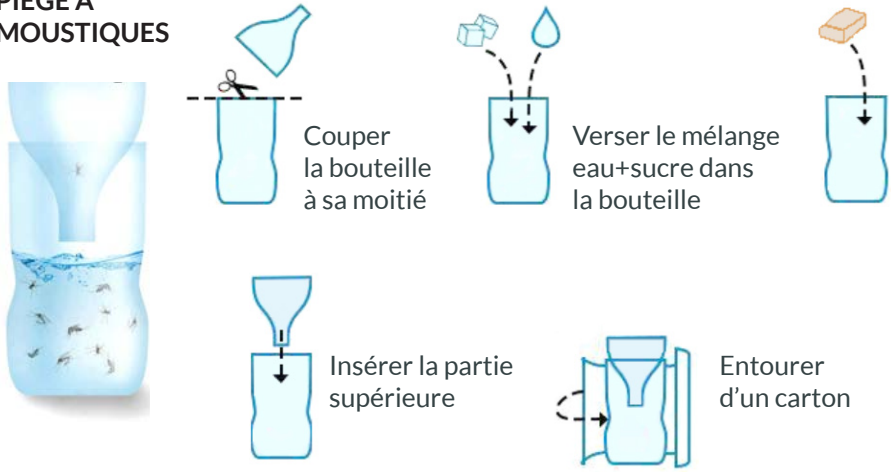
Autres astuces : Favoriser les prédateurs naturels comme les poissons larvicides dans les bassins d'agrément et les oiseaux insectivores qui vont se nourrir des moustiques adultes. Certaines plantes présentent un potentiel répulsif (*citronnelle, mélisse, soucis, basilic, lavande, menthe poivrée, romarin, géranium*). Enfin, vous pouvez fabriquer votre propre piège à moustique à l'aide d'une bouteille en plastique coupée en deux, goulot retourné. Placez au fond de la bouteille de la bière brune ou un mélange d'eau tiède (20 cl) de sucre (50 g) et de levure de bière (20 g). L'émission de gaz carbonique par la bière ou ce mélange, va attirer les moustiques et ainsi accroître l'efficacité du piège.



MATÉRIEL

- 1g de levure
- 20cl d'eau
- 50g de sucre
- 1 bouteille

PIÈGE À MOUSTIQUES



Couper la bouteille à sa moitié

Verser le mélange eau+sucre dans la bouteille

Ajouter la levure

Insérer la partie supérieure

Entourer d'un carton

Source : moustique-tigre.info

LES ACTIONS DE LA COMMUNE : bornes anti-moustiques (BAM) et sensibilisation avec la Green Team

- En concertation avec la société française Qista, qui commercialise des BAM écologiques, la municipalité va installer dès le printemps 2021, 3 BAM positionnées à proximité d'un bâtiment public. Ces BAM vont participer à la baisse des nuisances (jusqu'à 88%) dans un rayon allant jusqu'à 60 m autour de chaque borne.

Mais surtout, cette implantation va nous permettre de réaliser une surveillance qualitative (*identification des espèces*) et quantitative (*nombre quotidien*) des moustiques présents sur le ban communal.



- La Green Team proposera en juin aux jeunes à partir de 8 ans, de suivre un atelier qui mettra en lumière le moustique tigre sous tous ses aspects grâce au kit TIGER[LAB].

Cet outil pédagogique développé par la plate-forme TIGER (réseau d'experts résultant de l'union de la France, de l'Allemagne et de la Suisse) propose de balayer les idées reçues sur le moustique tigre à travers diverses activités (*vidéos, jeux, expériences scientifiques*).

L'objectif est d'apporter aux jeunes les connaissances en termes d'identification du moustique tigre et des gestes de prévention pour en limiter la prolifération.

Michèle KANNENGIESER,
Maire



Le grand succès de Trémolo !



PLUS DE 2 000 VUES !



L'adaptation musicale du conte Trémolo de Tomi Ungerer avec les élèves de l'École de musique de La Wantzenau est en ligne depuis le 10 avril et a su ravir nombre de petits et grands.

Un grand bravo à tous les acteurs de cette belle réussite et merci Trémolo !



Edwige BOREL,
Directrice de
l'école de musique



Retrouvez le spectacle sur le Facebook de l'École de musique



RETOUR AUX SOURCES

De Maikäfer

Àm erschte Mai, schenke sich d'Litt Maigléckle fer 's gånze Johr läng Glick ze hån. Ìm Elsàss schenkt m'r sich àwwer aa Maikäfer üss Schokolà, àls Glicksbringer.

E àlter Brùch im Elsàss

Fer àss d'Kinder 's gånze Johr läng Glick hån, hån ne friehjer d'Eltere e Maikäfer üss Schokolà gschenkt. Der Maikäfer isch àls mit Maigléckle geziert worre.

Warùm e Maikäfer?

Ends Àpril odder ànfàngs Mai, wenn 's Wetter widder scheen ùn wàrm wird, düen d'üssgewàchsene Maikäfer rüsschlùpfe ùn flieje in de Gårte ùn ìm Wàld herùm.

Wenn m'r d'Maikäfer flieje sigt, kànn m'r sicher sinn, àss 's Friehjohr do isch.

Eso gilte se àls Symbol vùm Friehjohr ùn vùm Widdererwàche vùn d'r Nàtür.

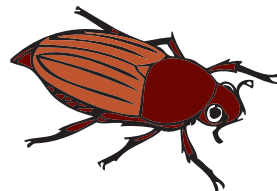
Friehjer sinn àls d'kleine Elsàsser àm Oweds rùmgerennt ùn hån d'Maikäfer gfànge. Sie hån als mitne gspielt ùn der wie àm Meischte Käfer gfànge het ghet, het àls gewünne.

Wenn e Johr viel Maikäfer rùmglöje sinn, het m'r àls gsàt, àss es e güets Johr wùrd sinn. Fer ihre Kinder e güets Johr ànzewinsche, hån ne àlso d'Eltere e Maikäfer üss Schokolà gschenkt.

Hitzedàss sinn d'Maikäfer e Ràrität worre, m'r müess se bschitze fer àss se noch läng Glick kenne bringe. Ùn sie sinn besser wenn se üss Schokolà sinn !



OLCA
Office pour la Langue et les Cultures d'Alsace et de Moselle



OLCA
OFFICE POUR LA LANGUE
ET LES CULTURES D'ALSACE ET DE MOSELLE

Traduction sur le site de la commune : www.la-wantzenau.fr

"PÂÂÂÂÂQUES..."



Labyrinthe de paille sur l'aire de jeux derrière la mairie



Remise des trésors au marché hebdomadaire



Un chasseur de trésor heureux !



Toute l'équipe des agents municipaux à vos côtés, au quotidien



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Des casquettes Streetwear wantzenauviennes !

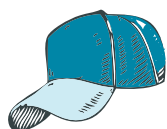
L'histoire d'une entreprise familiale

Une simple idée qui s'est très vite transformée en projet familial : celle de proposer des casquettes stylées pour les enfants.

Un jour, voulant acheter une casquette originale à sa fille, avec des motifs fun, donnant du style, Jordan GUÉRIN a fait plusieurs boutiques et plusieurs recherches sur Internet, jusqu'à ce qu'il se rende compte qu'il y avait très peu d'offres sur le marché.

L'idée de créer sa propre marque lui est alors apparue comme une évidence !

L'aventure commence alors, n'ayant aucune connaissance dans le domaine, après des mois de recherche sur la faisabilité du projet mais avec beaucoup de persévérance et de passion. Aujourd'hui il est heureux de pouvoir présenter sa première collection de casquettes, disponible uniquement en ligne sur son site.



Jordan GUÉRIN



CONTACT

CAPEZA / Jordan GUÉRIN

3 rue de Glandon
67610 LA WANTZENAU
Tél : 07 50 01 47 37

www.capeza.fr

Instagram : [capeza.kids](#) - Facebook : [capezakids](#)

Boris DESFARGES, une reconversion réussie

Boris DESFARGES, âgé de 30 ans, avait un rêve d'enfant : devenir boulanger. Son voisin, Marcel WINTZ, l'accueille dans la boulangerie du village en lui offrant le tablier d'apprenti. Quelques mois passent et le verdict tombe : allergie à la farine. C'en est fini de la pâtisserie et de la boulangerie.

Mais l'Eurométropole de Strasbourg cherche des jeunes en apprentissage. Devant le jury, Boris démonte et remonte un vélo en 5 minutes. Il obtient le brevet professionnel de maintenance mécanique et multiplie les expériences professionnelles parmi lesquelles une mission sur un célèbre rallye dans le désert marocain.

Boris rejoint DIAM Industrie pour assurer le service après vente et pouvoir travailler au village. Il y cultive le goût du travail bien fait et du service client mais l'envie d'entreprendre est plus forte. C'est avec le soutien de son employeur qu'il crée l'**Atelier ROTH**, du nom de sa maman : **Réparation, Outillage, Thermique et Hydraulique**. Il s'installe dans le garage de ses parents et investit dans de l'outillage performant.

Son activité principale consiste, pour les entreprises et les particuliers, à vendre, à louer, à entretenir et à réparer du matériel pour le BTP, la jardinerie, les espaces verts et l'outillage électroportatif.

L'activité de l'atelier est informatisée pour la gestion et surtout l'accès aux informations techniques des machines, les références des pièces à changer et les commandes. Boris a constitué un stock qui lui permet de répondre rapidement aux clients.



Son atelier cache un trésor : avec le matériel d'occasion, il récupère des pièces de rechange, qu'il transforme et adapte pour un redémarrage à moindre coût.

Dans la perspective du développement de son activité, Boris aimerait trouver un local plus visible, mais avant tout continuer à vivre et travailler dans son village.

Rita DIEBOLD

CONTACT

Atelier ROTH

4 Rue du Fossé
67610 LA WANTZENAU
Tél : 07 49 09 59 40

Mail : contact@atelier-roth.fr
www.atelier-roth.fr



Taxis

Deux sociétés de taxis exploitent des licences accordées par la mairie de La Wantzenau et proposent leur service 24h sur 24 et 7 jours sur 7.

À l'écoute de leurs clients et avec le souci de la qualité de leur prestation, elles leur proposent de voyager dans des véhicules plus respectueux de l'environnement.

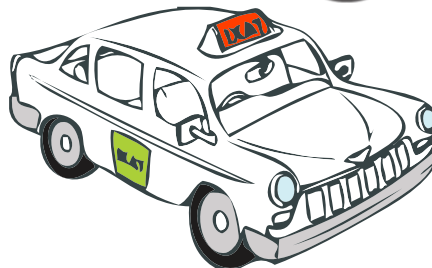
Conventionnées par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, ces deux sociétés peuvent également assurer vos déplacements dans un cadre médical et sur prescription d'un médecin : transport de patients en rééducation ou en contrôle régulier, sur convocation médicale ou dans le cadre de la campagne de vaccination contre le Covid.

Ces sociétés de taxis se sont adaptées aux mesures sanitaires. Les véhicules sont équipés de parois et nettoyés régulièrement. Du gel hydroalcoolique et des masques sont mis à disposition.

Ces taxis sont à l'entière disposition des Wantzenauviens, en toute sécurité et pour tout type de déplacement afin de satisfaire les besoins de mobilité de leurs clients avec efficacité et professionnalisme.



Alain HERRMANN
Adjoint à l'Economie, la Jeunesse
et aux associations



CONTACT
TAXI BONJOUR
Hicham JABIR
Tél : 06 35 66 13 05

VTC TAXI ONE
Philippe KILLISCH
Tél : 06 07 24 30 64

La Wantzenau accueille une nouvelle agence de manutention

Nos agences alsaciennes (La Wantzenau, Colmar et Strasbourg), proposent des services dans le Bas-Rhin et le Haut-Rhin, les Vosges, le Territoire de Belfort, le Doubs, ainsi que les départements limitrophes.

Quelques éléments saillants :

- 12 salariés dans l'agence de La Wantzenau
- 15 grues mobiles de 35 à 250 tonnes, y compris MK88 en ALSACE sur nos 2 agences
- 2 grues sur chenille 30 et 60 tonnes, équipées de double treuils pour la pose et le retournement de prémur
- Location de mini grues électriques de 3,2 à 18 tonnes
- Un parc de 60 nacelles de 16 à 42 m articulées, ciseau, ou télescopique thermique, nacelles de 6 à 18 m électriques et hybrides.
- Des chariots télescopiques jusqu'à 21m
- 3 camions bras avec grue auxiliaire de 65 et 165 T/M, avec porte char extensible 18m, ou petit plateau 4 et 6 m.
- 2 camions de transports plateaux + porte char, capacité 60T.
- 2 équipes de manutention pour l'installation de machines outils, installations thermiques et climatiques (chaudières, CTA, groupes froid, TGBT, transformateurs).

AS Manutention a été créée en avril 2015 et notre agence de La Wantzenau a ouvert ses portes en septembre 2020.



CONTACT
AS Manutention - Karime EMBAREK
D302 67610 LA WANTZENAU
Tél : 07 66 15 19 17
Mail : k.embarek@asmanutention.fr

Karime EMBAREK
Directeur d'agence



Il y a 50 ans, un mirage s'écrasait à proximité du collège

Depuis la parution de l'article de Rita DIEBOLD du jeudi 15 avril 2021, que nous vous recommandons, de nombreux témoignages affluent et nous invitent à la rédaction d'un article dédié à cet événement.

Le jeudi 15 avril 1971, un avion percutait le gymnase en construction.

C'était les vacances, fort heureusement, il n'y avait pas d'enfants au collège, qui venait d'être inauguré à la rentrée 1970.

Suite à une panne de réacteur, un Mirage III RD de la BA 124 de Strasbourg-Entzheim s'écrasait dans le champ de la famille HIRSCH après avoir percuté le toit du nouveau gymnase.

La jeune Catherine, son frère et son père, parent participant, avec les engagés, aux recherches de la boîte noire, si précieuse.

La nuit fut consacrée au ramassage des débris de l'appareil.

La récupération de la boîte noire enfin retrouvée avec l'aide d'André HIRSCH, sonna le départ des militaires.

Mais le terrain abîmé garda longtemps des séquelles. Des années après, lorsqu'il labourait sa terre, André trouvait encore des morceaux du mirage et des câbles.



Marianne BOUDAUD
Adjointe à la Culture, la Communication
et la Démocratie locale



L'accident spectaculaire a marqué les esprits des ouvriers à l'œuvre au collège, du pilote, de l'adjutant-chef Gérard CORNIL, fort heureusement sains et saufs, tout comme les riverains du lieu.

Aucune habitation ne sera endommagée, mais les dégâts matériels furent très importants notamment au gymnase du collège où une poutre maîtresse fut touchée.

Catherine CLAUSS (née HIRSCH) s'en souvient encore aujourd'hui ! Ce jour-là, son père et son frère étaient partis arroser les plantations familiales dans leur champ, jouxtant le terrain du gymnase, mais à cause des travaux en cours et des coupures de courant, ils étaient rapidement revenus.

Après quelques secondes, une effroyable explosion retentit et ils aperçurent de la fumée en bout de terrain... Un mirage venait de s'écraser et avait fini sa course contre le talus.

Un jeune homme, qui se reposait au soleil dans le terrain jouxtant le lieu du crash, fut légèrement brûlé par un éclat de l'avion.

S'agissant d'un mirage de l'armée, les lieux furent rapidement bouclés par les militaires. Tous les accès aux lieux et photos de l'avion furent interdits.





L'Église en feu, il y a 60 ans

Il est treize heures en ce 15 mai 1961, la sirène hurle, des cris traversent le village, l'église est en feu...

Hopp doch ! d'Kirich brennt ! Madame Marie-Thérèse DIEMERT, qui habitait en face de l'église et Madame Rose BORNERT, une voisine, sont les premières à donner l'alerte lorsqu'elles aperçoivent de la fumée s'échapper d'un vitrail.



L'abbé Joseph CASPAR et l'abbé Paul SPIESSER se précipitent dans la sacristie mais l'épaisse fumée qui s'en dégage déjà les empêche d'y pénétrer.

La population, prise de panique et de curiosité, se précipite vers cet emblématique édifice d'où monte une épaisse colonne de fumée. Au pied du bâtiment, tous les moyens sont bons pour essayer de mettre fin à cet enfer mais en vain. Les pompiers wantzenauviens sont les premiers sur place, suivis par ceux de Schiltigheim et enfin de Strasbourg. Mais leurs lances ne sont pas assez puissantes face à l'ampleur des flammes qui se propagent désormais au-delà du chœur, jusqu'au clocher.

Malheureusement, les moyens mis en œuvre à l'extérieur et en l'absence d'une grande échelle, n'étaient plus d'un grand secours.

Dès 13h30, la chaleur et les gaz accumulés sous les combles font voler les premières tuiles provoquant par la même occasion, l'appel d'air nécessaire à l'embrasement rapide de toute la toiture.

Vers 14h, la grande échelle enfin déployée avait pour espoir de permettre aux soldats du feu de contenir les flammes dans le clocher, pour sauver la charpente soutenant les cinq cloches d'un poids total d'environ 12 tonnes.



À 14h10, dans un premier retentissement effrayant, tout le monde comprit que la nef s'écroulait à l'intérieur de l'église, soufflant au passage les vitraux.

Rongée par le brasier, la charpente de la toiture du clocher céda la première, entraînant avec elle la croix qui surplombait l'édifice et, à 15h, dans un fracas épouvantable, les cinq cloches s'écroulèrent sur le plafond au-dessus de l'entrée principale, avant que celui-ci ne cède peu de temps après. L'ensemble s'effondrera rapidement, finissant son parcours sur le parvis de l'église, devant des villageois abasourdis.



Le brasier dura encore quelques heures. L'église Saint-Wendelin, construite en 1826, était complètement détruite. Le dimanche suivant, et pendant près de 3 ans, le Foyer (Centre Culturel) servit d'église provisoire.

La première étape importante de la reconstruction de l'église fut marquée par l'arrivée des nouvelles cloches, bénites dans une église encore en pleine reconstruction, avant la consécration de l'église Saint-Wendelin ressuscitée de ses cendres par Monseigneur Weber en 1965.

Tentant d'approcher le foyer de l'intérieur, sauvant ainsi les pièces les plus sacrées de l'édifice catholique, les pompiers, non équipés de masques spéciaux et sous le poids d'une chaleur infernale, sont contraints de se retirer.



Marianne BOUDAUD
Adjointe à la Culture, la Communication
et la Démocratie locale
(sources Rita DIEBOLD - DNA
et Richard STROH)



ASSOCIATIONS

Athlétisme



Le groupe des minimes (13 à 14 ans) est entraîné cette année par Delphine STOLL, une athlète licenciée depuis de nombreuses années au club, ainsi que par Sarah WAELE, étudiante en STAPS qui pratiquent toutes deux les épreuves combinées.

Le groupe des benjamins (11 à 12 ans) se trouve sous la direction d'Estelle STOLL, ancienne athlète et maman d'athlètes, impliquée depuis de nombreuses années dans la vie du club.

Ces deux groupes s'entraînent aux mêmes créneaux horaires et se retrouvent depuis janvier et la mise en place du couvre-feu, les mercredis de 16h00 à 17h30 et les samedis de 10h00 à 11h30.

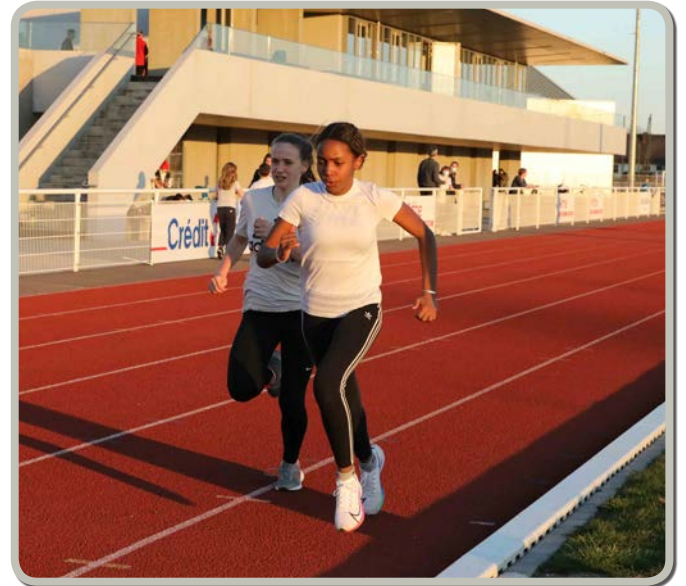
Pour palier l'annulation des différentes compétitions et championnats, un championnat de cross interne a été organisé cet hiver autour d'un parcours tracé au mètre près par notre président Daniel CLAUSSE et pour le plaisir des jeunes.

La saison estivale se profile avec l'organisation d'une compétition interne qui a eu lieu fin mars au stade, au cours de laquelle les jeunes ont pu s'aligner sur des épreuves de sprint (50m pour les benjamins et 80m pour les minimes), de



longueur, de lancer de poids et pour finir un 1 000m. Le soleil était au rendez-vous, les performances et le sourire aussi !

Cette compétition a permis non seulement de remotiver nos jeunes et de leur offrir un challenge mais aussi aux entraîneurs des deux groupes d'évaluer leurs niveaux et de faire un point sur leurs progressions.



Elle a également renforcé l'énergie et la motivation de nos jeunes : Delphine et Sarah leur ont donc proposé de rallonger les séances d'entraînement (2h au lieu de 1h30) et de venir les rejoindre pendant qu'elles s'entraînaient.

Cet après-midi de compétition fut une belle initiative d'Estelle et de Delphine STOLL, ainsi que de Sarah WAELE. Elle ne demande qu'à être renouvelée, toujours dans le respect des règles sanitaires et des gestes barrières.

Un grand merci aux jurys officiels du club et aux mamans pour leur coup de main !

Delphine STOLL





Triathlon : Un saut dans le temps

Créé en 1911, le SG Wantzenau Tri est l'une des 4 sections de l'association multisports Société de Gymnastique de La Wantzenau (SGW).

En l'an 2000, Jean-Marc BORNERT et Thierry LETRANGE, deux membres de la section Athlétisme de la SGW ayant goûté au plaisir des sports enchaînés dans des clubs de triathlon voisins, ont créé une section Triathlon avec le soutien du président de la SGW de l'époque, Louis LAPP. De 17 en 2001, le nombre de licenciés progresse d'environ 10% par an pour atteindre la centaine en 2012.

En 2010, grâce au recrutement d'un entraîneur diplômé et à l'obtention d'un créneau piscine spécifique pour les jeunes, le club a pu se doter d'une Ecole de Triathlon.



En 2014, elle est labellisée par la Fédération Française de Triathlon sur des critères intégrant le nombre, la qualité des entraînements proposés, la participation aux compétitions et les résultats obtenus. En 2019, l'obtention de la deuxième étoile (sur trois) au niveau national reconnaît la qualité de l'Ecole de Triathlon de La Wantzenau

Le club soutient également la formation de cadres pour l'entraînement et pour l'arbitrage. Il dispose de 3 arbitres fédéraux et de 6 entraîneurs. Ces derniers encadrent chaque semaine 3 séances de natation et 2 séances de course à pied pour les adultes, et 1h de natation, 1h de Cross Duathlon/Bike & Run et 1h de course à pied pour chacun des 2 groupes de jeunes.

Afin de faire découvrir et promouvoir leur discipline, les membres de la SG Wantzenau Tri se sont également investis dans l'organisation d'importantes manifestations.



Thierry LETRANGE et Louis LAPP

Pendant 15 ans, le Triathlon de La Wantzenau a ainsi permis à des triathlètes de différents niveaux et de tout horizon de se mesurer sur les sites de notre village.

De 2016 à 2019, en raison de la fermeture de la gravière de La Wantzenau, ce sont les Gravières Alsace Lorraine de Hoerdtd qui ont accueilli jusqu'à 700 triathlètes et près de 200 bénévoles pour les 4 courses de l'Eurovia Triathlon La Wantzenau-Hoerdtd, support en 2017 des Championnats d'Alsace de triathlon et en 2019 des Championnats Départementaux de Triathlon.

En hiver, les compétitions sont axées sur l'enchaînement de course à pied et de vélo. Le SG Wantzenau Tri a été, en 2008, le premier club à organiser un Bike&Run en Alsace. Le Wantz Bike&Run et Cross Duathlon du 26 janvier 2020, dernier en date dans la région, a rassemblé 550 athlètes malgré des conditions météo peu engageantes.



S'il reste avant tout un club d'amateurs passionnés à l'esprit familial, le SG Wantzenau Tri enchaîne les participations à des compétitions et est régulièrement à l'honneur. Chaque année, plusieurs jeunes triathlètes du club se distinguent en remportant le Challenge Alsace dans leur catégorie d'âge.



Si le retour des compétitions n'est pas encore à l'ordre du jour, les triathlètes ont eu la chance de poursuivre leur pratique sportive et la fréquentation des entraînements extérieurs a été remarquable pour les adultes et pour les jeunes malgré la pluie, la neige et le froid.

Nous les félicitons !

Le Comité du SG WANTZENAU TRI



ASSOCIATIONS

Budokan et Self-Défense

Créé en 2015, le Budokan 67 La Wantzenau compte à ce jour 166 licenciés qui pratiquent le Karaté, le Tai Chi Chuan et le Yoga.

La section Karaté dispose de plusieurs encadrants diplômés auprès de la Fédération Française de Karaté pour dispenser un enseignement de qualité. Ainsi le Karaté de style Shotokan est étudié au dojo de La Wantzenau le mercredi soir pour les adultes et le samedi après-midi pour les enfants à partir de 3 ans. Dans une ambiance familiale, les professeurs font le maximum pour transmettre avec passion l'art martial japonais venu d'Okinawa et inculquer aux plus jeunes les valeurs de cette discipline.

De plus, Raphaël, professeur Ceinture Noire 4^{ème} dan, responsable régional de Karaté Défense, dirige le samedi matin des séances de Self-Défense.

La section Tai Chi Chuan / Qi gong est dirigée par Philippe, 3^{ème} dan, enseignant depuis plusieurs années dans plusieurs associations et véritable passionné d'arts martiaux chinois. Il accueille, le mardi soir, à l'espace Jean-Claude KLEIN, un groupe de passionnés.

Enfin la section Yoga dirigée par Nathalie, professeur d'éducation physique et sportive, diplômée en yoga, permet aux adhérents de pratiquer la méditation et de travailler les postures nécessaires pour être bien dans son corps et dans son esprit.

Évidemment, compte tenu de la situation sanitaire, le club wantzenauvien a dû s'adapter... Ainsi, les cours sont dirigés en Visio pour le yoga et le Tai Chi Chuan.



Concernant le Karaté, les entraînements adultes ont repris en extérieur depuis fin février sur le stade de La Wantzenau. L'arrivée des beaux jours devrait permettre de reprendre très prochainement avec les enfants dans la cour du Groupe scolaire de La Wantzenau, pour le plus grand plaisir des petits karatékas, mais aussi des professeurs qui sont impatients de reprendre...

+ D'INFORMATIONS

Raphaël LE LANN,
Président

Pour plus de
renseignement : www.budokan67.fr

Foot

Malgré cette pandémie qui dure et qui s'éternise, la vie continue. Depuis près de trois ans, nous faisons un effort important pour la formation et l'excellence des jeunes. Avec mon équipe, nous avons structuré et mis en place un cursus d'apprentissage qui commence à porter ses fruits et qui a notamment permis aux U13 et U15 de monter vers le niveau supérieur.

En novembre 2020, avec notre Vice-Président en charge des jeunes, nous avons aussi mis en place La Wantz Academy qui a pour objectif d'être un relais de l'école de foot à venir.



Pour poursuivre notre volonté d'intégration dans la vie professionnelle et de lutter contre la discrimination, nous avons monté un dossier et obtenu un agrément pour le service civique. Et c'est dans cette optique que nous avons la volonté de recruter un apprenti l'année prochaine (*annonce consultable sur le site de la commune*).

Aujourd'hui, au travers du foot, qui est un sport où l'on s'oblige à vivre ensemble (*sport collectif oblige*), nous préparons l'avenir avec une deuxième édition de La Wantz Academy en juillet (*si les conditions sanitaires le permettent*), et le développement d'une nouvelle section " *le-sport* " au niveau football avec pour objectif d'avoir une section dès l'année prochaine.

Francis CASPAR
Président du Club de LA WANTZENAU FC



Gagnez votre jardinière

Comment faire ?

- Inscrivez-vous à la Mairie, par mail : info@la-wantzenau.fr ou à l'accueil, du 1^{er} mai au 8 mai
- « tirage au sort » de 50 gagnants parmi les participants
- Rendez-vous à la serre (derrière l'église), le vendredi 28 mai 2021, de 16h à 19h.
- Munissez-vous de votre jardinière (maximum 1 par famille).
- La commune vous offrira les plantes et le terreau pour votre jardinière.

Cet atelier permettra, aux novices et aux curieux, d'apprendre à fleurir de manière originale une jardinière.



Michèle KANNENGIESER
Maire



Une nouvelle carte nationale d'identité

Le déploiement de la nouvelle carte nationale d'identité électronique (CNIe) a débuté le 15 mars 2021 dans le département de l'Oise. Il sera généralisé au plus tard pour la fin de l'été 2021 dans l'ensemble des départements.

La nouvelle CNIe aura le format d'une carte de crédit, très sécurisée, dotée d'un composant électronique qui contient les informations qui y figurent : nom, nom d'usage, prénoms, date et lieu de naissance, ainsi que l'image et les empreintes digitales, à l'instar de ce que contient la puce d'un passeport.

La validité de ce nouveau titre est de 10 ans.

Dans le Grand Est, le déploiement devrait intervenir dès le début du mois de juin.

Nous vous rappelons ici les motifs valables pour demander une nouvelle carte :

- Une première demande,
- Un renouvellement du titre arrivant à expiration dans moins de 6 mois,
- Un renouvellement suite à perte ou vol,
- Un renouvellement pour changement d'état civil ou changement d'adresse.

Nous vous rappelons aussi, qu'à la Mairie de La Wantzenau, les dépôts de dossiers et les retraits des titres se font **uniquement sur rendez-vous**.

Contact Mairie : **03 88 59 22 59**



INFOS PRATIQUES

ÉLECTIONS

Les élections régionales et départementales auront lieu les 20 et 27 juin 2021. Pour voter, pensez à vous inscrire, jusqu'au 14 mai 2021 :

- à la mairie
- sur le site internet : service-public.fr

RECYCLER SES PILES, C'EST FACILE ET C'EST UTILE

Samedi 5 juin 2021 de 14h30 à 17h30, à l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement, des activités ludiques seront proposées sur le fonctionnement d'une pile, sur la collecte et le recyclage et même sur la création de sa propre pile. **Entrée libre - Parvis de la mairie**

INSCRIPTION PÉRISCOLAIRE ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

Dossier d'inscription :

- à télécharger sur le site de l'AGES : ages.asso.fr/l-ill-au-soleil.html
- à remettre pour le **11 mai 2021** dernier délai.

Pour toutes questions : s.douay@ages.asso.fr

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Changement d'horaires du Marché Hebdomadaire : le marché a lieu de 15h30 à 19h00, dans la cour de l'école III et Ried. De nouveaux commerçants, ainsi que des associations de La Wantzenau vous y attendent !

CONSEILS MUNICIPAUX

Le prochain Conseil Municipal de La Wantzenau aura lieu le **mercredi 16 juin 2021** à 20h au Fil d'Eau (sauf modification selon les règles sanitaires). Le nombre de places étant limité, merci de vous inscrire à : info@la-wantzenau.fr, si vous souhaitez y assister.

TOUT EN IMAGES...



Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.



Merlin et le retour du Jedi



Atelier Chocolat de Pâques avec Les Semailles : Jean-Michel LOESSEL, Ophélie, cheffe pâtissière et Marion



Production des Lämmele par les Scouts

Droits à la parole

En vertu de la loi du 27 février 2002, cet espace est réservé à l'expression politique des composantes du Conseil Municipal.

▶ Esprit Village

Le budget voté lors du dernier conseil municipal traduit notre volonté de concilier l'esprit de solidarité, la modernisation et la sécurisation de nos infrastructures, le respect de notre environnement et l'attractivité de notre village.

Le lien social et la solidarité sont plus que jamais essentiels. Les outils de communication et les animations régulières de notre commune sont le moteur de la dynamique de partage qui anime notre groupe.

Des investissements s'imposent également, en particulier, pour sécuriser les accès et les abords de nouveau groupe scolaire, réhabiliter le dojo et les halls de tennis, remplacer le système informatique vétuste de la mairie et offrir enfin des lieux de vie et d'expression aux jeunes de notre village.

Nous sommes plus que jamais motivés et déterminés pour mettre en œuvre le projet choisi et soutenu par les Wantzenauviens et offrir de nouvelles perspectives et un avenir plus serein à notre village.

Groupe majoritaire « **Esprit Village** »
M. KANNENGIESER, C. MEYER, P. KIEFFER, A. HERRMANN,
K. BOSSUYT, F. VIX, M. BOUDAUD, R. BODÉ, A. WAGNER,
A. EBEL, C. STROH, S. HECKEL, M-L. PICARD, L. ADAM,
C. BONN, B. WEIBLÉ, S. BEINERT, C. ADAM, A. JACQUENET,
L. NEFF, A. RAVIZZI, E. DE PRAT, F. MONNEAUX-GADROY

▶ La Wantzenau de demain

Retour sur le dernier conseil municipal :

- Nous avons voté contre le budget 2021. Les dépenses de fonctionnement augmentent de 20% (+917 000€). En cause, de nouvelles dépenses de communication (comme le WantZ'oom pour environ 2000€ mensuels) et de nouvelles embauches (dont le mari d'une conseillère au poste de DGS). Le budget investissement est précaire avec des projets flous et non chiffrés, sans intégrer l'impact de la crise ou du changement climatique. Cela est dangereux pour notre commune.

- Nous avons voté contre la motion sur La Poste. Malgré les 550 signatures récoltées grâce à notre pétition, la majorité ne s'oppose pas à la fermeture du bureau et se tourne vers un relais chez un commerçant. Nous défendons un service public de qualité.

Nous continuerons à jouer ce rôle d'alerte parce que notre commune mérite mieux.

Aurélien LYAUTEY, Françoise BOISSIÈRE,
Manon VIROT, Patrick DEPYL

▶ La Wantzenau au cœur

Chers Wantzenauviens,
Lors du débat du dernier conseil municipal, nous avons voté contre le budget primitif 2021, nous avons alerté à nouveau sur son déséquilibre et sur l'augmentation de 10% des dépenses de fonctionnement (442.000 €), dues à une forte augmentation de la masse salariale et aux dépenses à caractère général.

Nous avons également interpellé sur le manque de budget prévu pour soutenir les mondes associatif et économique, qui auront besoin de tous, pour pleinement redémarrer à la sortie de cette crise. Nous souhaitons un échange serein et constructif sur le devenir de La Poste.

Les habitants de La Wantzenau rencontrent de plus en plus de difficultés à pouvoir accéder au bureau de Poste, du fait des absences, remplacements, congés et autres.

Concernant la motion défendant le service postal, nous saluons la majorité municipale qui a su entendre notre demande d'amendement de rajout d'un délai à fin juin.

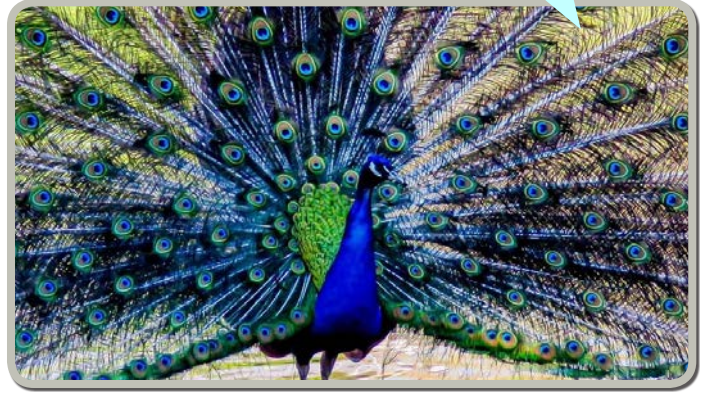
Ce délai doit permettre à la commission concernée de se réunir et de proposer une solution pertinente et réaliste sur l'évolution de ce dossier.

Le nouveau séisme du 10 avril, nous appelle à conserver toute notre vigilance. Il apparaît qu'il subsiste encore une suppression du puits injecteur sur le réservoir.

La mobilisation pour défendre les Wantzenauviens doit s'intensifier avec des dates concrètes des actions à venir, et des moyens mis en œuvre pour nous sécuriser et indemniser des préjudices subis. Vous pouvez compter sur notre détermination.

Martial SCHILLINGER et Nicolas REPP

ÇA FLEURE BON LE PRINTEMPS...



© Josy EBEL, Aurélien EBEL et Cécile VIX

PRO AM DU GOLF DE LA WANTZENAU 4 JUIN 2021

Golf de La Wantzenau
GOLF EXPERIENCE



03 88 96 37 73
accueil@golf-wantzenau.fr



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



PARMENTIER IMPRIMEURS

Par respect pour l'environnement, ce document est imprimé sur du papier sans chlore, avec des encres écologiques.